



Bulletin Officiel

N°7232 Mardi 05 novembre 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

TUNISIAN SAUDI BANK - TSB -

2

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

4

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 31/10/2024)

ANNEXE II

SITUATIONS ANNUELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2023

- FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE
- FCP MAGHREBIA MODERE
- FCP MAGHREBIA PRUDENCE
- FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2024

- INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
- SICAV RENDEMENT
- SICAV BNA

AVIS DES SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

Tunisian Saudi Bank

« TSB »

Siège Social : 32 Rue Hedi Karray – 1082 Tunis BP 20 – Tunis

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Tunisian Saudi Bank « TSB » tenue le **03/04/2024** a décidé d'augmenter le capital de la banque d'un montant de **100 000 000 dinars** pour le porter ainsi de **100 000 000 dinars à 200 000 000 dinars** et ce, par l'émission de **1 000 000** nouvelles actions au prix de **100 dinars** chacune, soit à la valeur nominale sans prime d'émission.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité de cent (100) actions nouvelles pour cent (100) actions anciennes et porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'augmentation décidée est réservée aux anciens actionnaires, proportionnellement au montant de leurs actions, dans la limite de la moitié aux actionnaires représentant l'Etat Tunisien et dans la limite de l'autre moitié aux actionnaires représentant l'Etat Saoudien.

Dans tous les cas, la condition d'égalité entre les actions souscrites par les actionnaires représentant l'Etat Tunisien et les actionnaires représentant l'Etat Saoudien doit être maintenue.

Ladite Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé qu'au cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée :

- ✓ Les actions non souscrites pourraient être redistribuées entre les actionnaires ;
- ✓ Le montant de l'augmentation du capital social peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les trois quarts ($\frac{3}{4}$) au moins de l'augmentation proposée.

Par ailleurs, la même Assemblée Générale Extraordinaire a confié tous pouvoirs nécessaires au conseil d'administration pour réaliser l'opération de l'augmentation de capital et pour actualiser les statuts de la banque.

Usant des pouvoirs qui lui été conférés par l'AGE, le Conseil d'Administration réuni le **24/04/2024**, a délégué tous pouvoirs à la Direction Générale de la banque pour réaliser ladite opération d'augmentation de capital.

Concernant les modalités de libération, le conseil d'administration de la banque réuni le **07/05/2024**, a décidé de réaliser ladite opération d'augmentation du capital par libération intégrale des actions souscrites au cours de l'année 2024.

CARACTERISTIQUES DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Montant de l'augmentation :

100 000 000 dinars afin de porter le capital de 100 000 000 dinars à 200 000 000 dinars et ce, par l'émission au pair de 1 000 000 actions nominatives de 100 dinars chacune, à souscrire en numéraire.

Forme et catégorie des actions nouvelles :

- ❖ Les actions nouvelles sont ordinaires. Elles sont émises au pair et sans prime d'émission.
- ❖ La valeur nominale de chaque action émise est fixée à (100) dinars l'action.

Droit préférentiel de souscription :

La souscription est réservée exclusivement aux anciens actionnaires, proportionnellement au montant de leurs actions, dans la limite de la moitié aux actionnaires représentant l'Etat Tunisien et dans la limite de l'autre moitié aux actionnaires représentant l'Etat Saoudien. Elle pourra se faire tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **Souscription à titre irréductible** : elle est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de cent (100) actions ordinaires nouvelles pour cent (100) actions anciennes ordinaires. Les actionnaires qui n'ont pas exercé dans les délais impartis leur droit préférentiel de souscription à la présente augmentation du capital, intégralement ou partiellement, sont réputés avoir renoncé définitivement et irrévocablement à l'exercice de ce droit en ce qui concerne le reliquat d'actions demeurées non souscrites.
- **Souscription à titre réductible** : elle est réservée aux actionnaires qui ont exercé pleinement leur droit préférentiel de souscription dans la présente augmentation du capital et leur permet de souscrire à un nombre d'action additionnel dépassant celui auquel ils ont droit en vertu du droit préférentiel de souscription. Cette souscription additionnelle porte sur les actions non souscrites intégralement ou partiellement par certains actionnaires ayant préféré ne pas exercer leur droit préférentiel de souscription à la présente augmentation du capital. Elle sera réalisée dans la limite du nombre disponible d'actions demeurées non souscrites et seront distribuées entre les différents souscripteurs à titre réductible et ce, au prorata du nombre d'actions détenues par chacun dans le capital et dans la limite de leurs demandes.

Si les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites peuvent être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires.

A défaut, le montant de l'augmentation du capital social peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les trois quarts ($\frac{3}{4}$) au moins de l'augmentation décidée.

Dans tous les cas, la condition d'égalité entre les actions souscrites par les actionnaires représentant l'Etat Tunisien et les actionnaires représentant l'Etat Saoudien doit être maintenue.

Délai de souscription :

Le délai de souscription est de six (06) mois qui commence à courir à partir de la date de parution au Journal Officiel de la République Tunisienne de la notice d'information relative à l'augmentation du capital.

Les souscriptions peuvent être clôturées avant l'expiration de ce délai en cas de souscription intégrale.

Lieu de souscription et versement des fonds :

Les souscriptions seront recueillies au siège de Tunisian Saudi Bank (TSB) sis à 32 Rue Hedi Karray – 1082 Tunis BP 20 – Tunis.

Les fonds provenant de la souscription doivent être versés au compte indisponible ouvert à Tunisian Saudi Bank (TSB) agence centrale N° 21-000-000.4042.00291.7-23.

Jouissance des actions nouvelles :

Les actions ordinaires nouvellement émises porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2024**.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	122,685	122,706
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	171,454	171,487
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	133,909	141,278	141,303
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	153,946	153,975
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	146,541	146,566
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	151,271	151,301
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	139,779	139,801
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	56,858	56,871
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	41,816	41,825
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	134,030	142,182	142,209
11 BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	124,598	124,624
12 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	124,233	124,260
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
13 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,908	21,912
14 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	152,054	152,094
15 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	145,997	146,021
16 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,913	13,916
17 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	210,915	210,956
18 FCP SALAMETT PLUS *	AFC	02/01/07	13,198	En liquidation	En liquidation
19 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	119,062	119,096
20 ATTILARI FCP OBLIGATAIRE	ATTILARI GESTION	23/08/21	116,840	124,052	124,072
21 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	17,248	17,251
22 FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	109,525	109,551
23 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	104,634	104,659
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
24 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,317	2,320
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
25 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	75,491	75,571
26 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	157,151	157,254
27 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	115,693	115,655
28 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	130,677	130,697
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
29 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	167,564	167,582
30 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	625,053	625,168
31 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	136,401	136,506
32 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	203,953	203,756
33 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	116,424	116,232
34 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	160,269	160,535
35 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	190,992	191,037
36 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	174,727	174,775
37 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	28,561	28,586
38 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	107,048	107,001
39 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,189	1,190
40 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,228	1,229
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
41 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 675,055	2 680,377
42 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	249,806	249,706
43 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,528	3,517
44 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	3,112	3,102
45 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	50,517	49,741
46 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,495	1,497
47 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,354	1,355
48 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,378	1,377
49 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	18,246	18,239
50 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	12,984	13,112
51 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	18,429	18,500
52 FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 659,716	5 693,005
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>					
53 UBICI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	94,943	105,144	105,068
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
54 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,427	1,424

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	113,262	113,286	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	101,144	101,159	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	108,743	108,764	
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	106,149	106,165	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	106,992	107,013	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	111,750	111,771	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	107,495	107,516	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	104,521	104,541	
63 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	108,747	108,768	
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	109,099	109,121	
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	107,153	107,172	
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	107,062	107,082	
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	105,697	105,718	
68 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	109,457	109,478	
69 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	105,382	105,402	
70 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	102,348	102,360	
71 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	109,529	109,546	
72 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	104,921	104,940	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
73 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	114,581	114,600	
74 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	106,731	106,764	
75 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	111,868	111,894	
76 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	107,289	107,324	
77 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 073,405	1 073,605	
78 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 651,008	10 653,810	
79 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	104,618	104,643	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
80 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	110,103	110,254	
81 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	106,273	106,433	
SICAV MIXTES								
82 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	63,518	63,492	
83 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	120,846	120,940	
84 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,898	17,894	
85 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	345,777	346,789	
86 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 463,093	2 463,116	
87 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	69,514	69,600	
88 SICAV AVENTIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	55,349	55,379	
89 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	109,416	109,397	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	11,041	11,046	
91 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	17,658	17,721	
92 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	19,448	19,421	
93 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	16,864	16,847	
94 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	105,001	105,402	
95 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	90,312	90,326	
96 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	93,651	93,634	
97 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	112,837	112,897	
98 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	106,505	106,517	
99 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	12,253	12,266	
100 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	105,470	105,718	
101 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	84,092	84,214	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	98,996	98,995	
103 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	127,376	127,618	
104 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	159,184	160,662	
105 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	161,349	162,084	
106 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	221,657	221,803	
107 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	203,500	203,538	
108 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	198,910	198,956	
109 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	30,069	30,163	
110 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	11 473,165	11 501,100	
111 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,509	105,411	105,543	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	5 548,447	5 594,398	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	11,472	11,522	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	178,027	178,744	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	12 289,877	12 384,143	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	11 134,495	11 217,092	
118 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 763,364	10 790,168	
119 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	11 296,330	11 325,550	
120 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 805,000	10 840,957	
121 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	11,109	11,179	
122 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	111,745	112,351	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	129,262	129,172	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 108,282	1 116,869	

OPCVM en liquidation anticipée

* Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la société « MEUBLATEX », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26. EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
27. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
28. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
31. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29. ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
33. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
34. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
35. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
36. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
37. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
38. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
39. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
40. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
41. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
42. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Noura Aiana	71 810 750
43. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
44. Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
45. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
46. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
47. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
48. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
49. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
50. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
51. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
52. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
53. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
54. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
55. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
56. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
57. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
62. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
63. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
81. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
82.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
83.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
84.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
85.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
86.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
87.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
88.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
89.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
90.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
91.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
92.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
98. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
99.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
100.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
101.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
102.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

103.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
104. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
105. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
106.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
107.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 31/10/2024

24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
59	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 31/10/2024

81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Compartiment TITAN SEED FUND I – Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
8	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
9	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE** » qui comprennent le bilan au **31 décembre 2023**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **14.333.008,351 DT** et une valeur liquidative égale à **3,205 DT** par part.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE** » au **31 décembre 2023**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphes d'observations :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

1- Les emplois des liquidités et de quasi-liquidités représentent 20,07 % de l'actif total au 31 décembre 2023 ; ce taux d'emploi est en dépassement du taux maximum de 20 % fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

2- La note des états financiers 6.2, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds depuis le 01/01/2019 pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées tel que demandé par le CMF à la suite des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE** » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE** » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE** » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE** ».

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des

procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE** ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 19 mars 2024

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :
FMBZ KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Bilan

Exercice clos le 31 décembre 2023

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Note	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
AC 1 - Portefeuille titres	<u>AC1</u>	11 477 128,434	10 884 149,729
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		9 494 323,888	9 014 506,408
b - Obligations et valeurs assimilées		1 982 804,546	1 869 643,321
c - Autres valeurs		0,000	0,000
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		2 886 369,751	2 767 262,648
a - Placements monétaires	<u>AC2</u>	2 056 492,539	2 104 781,696
b - Disponibilités	<u>AC3</u>	829 877,212	662 480,952
AC 3 - Créances d'exploitation	<u>AC4</u>	15 191,596	11 492,266
AC 4 - Autres actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIFS		14 378 689,781	13 662 904,643
PASSIFS			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	<u>PA1</u>	33 073,758	19 098,668
PA 2 - Autres créditeurs divers	<u>PA2</u>	12 607,672	12 019,814
TOTAL PASSIFS		45 681,430	31 118,482
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	<u>CP 1</u>	13 712 666,921	13 106 707,156
CP 2 - Sommes distribuables	<u>CP 2</u>	620 341,430	525 079,005
a - Résultat distribuable de l'exercice		618 136,237	487 047,695
b- Régul. Résultat distribuable de l'exercice		2 205,193	38 031,310
TOTAL ACTIF NET		14 333 008,351	13 631 786,161
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		14 378 689,781	13 662 904,643

Etat de résultat
Exercice clos le 31 décembre 2023
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	<u>Note</u>	<u>Du 01.01.2023 Au 31.12.2023</u>	<u>Du 01.01.2022 Au 31.12.2022</u>
Revenus du portefeuille titres	<u>PR 1</u>	607 189,138	527 612,586
a- Dividendes		457 231,713	383 503,755
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		149 957,425	144 108,831
c - Revenus des autres valeurs		0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	<u>PR 2</u>	238 357,340	175 501,610
<u>Total des revenus des placements</u>		845 546,478	703 114,196
Charges de gestion des placements	<u>CH 1</u>	-201 012,560	-193 021,555
REVENUS NET DES PLACEMENTS		644 533,918	510 092,641
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges	<u>CH 2</u>	-26 397,681	-23 044,946
RESULTAT D'EXPLOITATION		618 136,237	487 047,695
Régularisation du Résultat d'exploitation		2 205,193	38 031,310
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		620 341,430	525 079,005
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)		-2 205,193	-38 031,310
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		71 231,223	-272 199,396
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-4 020,853	24 576,947
Frais de négociation des titres		-2 309,280	-3 329,484
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		683 037,327	236 095,762

Etat de variation de l'actif net
Exercice clos le 31 décembre 2023
(*Exprimé en Dinars Tunisiens*)

	<u>Du 01.01.2023</u> <u>Au 31.12.2023</u>	<u>Du 01.01.2022</u> <u>Au 31.12.2022</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS</u>	<u>683 037,327</u>	<u>236 095,762</u>
a - Résultat d'exploitation	618 136,237	487 047,695
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	71 231,223	-272 199,396
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-4 020,853	24 576,947
d - Frais de négociation de titres	-2 309,280	-3 329,484
<u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>18 184,863</u>	<u>1 502 632,725</u>
a- Souscriptions	110 214,885	1 623 896,256
Capital	34 600,704	540 064,378
Régularisation des sommes non distribuables	47 935,286	737 929,054
Régularisation des sommes distribuables	27 678,895	345 902,824
b- Rachats	-92 030,022	-121 263,531
Capital	-29 549,853	-40 070,071
Régularisation des sommes non distribuables	-40 445,370	-54 976,750
Régularisation des sommes distribuables	-22 034,799	-26 216,710
Droits de sortie	0,000	0,000
VARIATION DE L'ACTIF NET	701 222,190	1 738 728,487
<u>ACTIF NET</u>		
a- En début de l'exercice	13 631 786,161	11 893 057,674
b - En fin de l'exercice	14 333 008,351	13 631 786,161
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- En début de l'exercice	4 467 226,147	3 967 231,840
b - En fin de l'exercice	4 472 276,998	4 467 226,147
VALEUR LIQUIDATIVE	3,205	3,052
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	5,013%	1,801%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« **FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE** » est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif (OPC) et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 09 Mars 2005, sous le N° 09-2005.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 100 000 parts de 1 DT chacune, et souscrit en totalité par Assurances MAGHREBIA.

Sa durée de vie est de 50 ans à compter de sa date de constitution le 29 juillet 2005.

FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE a été destiné à être exclusivement un support à des contrats d'assurance vie en unité de compte ASSURANCES MAGHREBIA VIE. À la suite de la décision du CMF n° 07-2009 du 25 Mars 2009 l'UNION FINANCIERE a obtenu l'agrément pour la distribution des parts de ce fonds en tant que produit de placement financier classique.

Depuis le 06 avril 2010, le **FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE** est identifié fiscalement par le matricule fiscal n° 1144077/B/N/N/000.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

En revanche, les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20%.

FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE est un fonds de capitalisation, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Le dépositaire initial de ce fonds est la banque L'UNION INTERNATIONALE DES BANQUES. Le gestionnaire étant UNION FINANCIERE S.A.

En date du 25 mars 2021, le « **FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE** » a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour le changement du dépositaire du fonds désignant l'ARAB TUNISIAN BANK en tant que nouveau dépositaire en remplacement de l'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES et aussi l'agrément pour l'ajout de « Assurances MAGHREBIA Vie » en tant que nouveau distributeur des parts de « **FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE** ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2023**, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE :

La comptabilité de « **FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE** » est tenue au moyen du logiciel CARTHAGO ASSET MANAGEMENT.

Le système en place permet l'édition des documents suivants :

- Journal des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;
- Balance générale ;
- Etats financiers.

NOTE 4 : EXERCICE SOCIAL :

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

NOTE 5 : UNITE MONETAIRE :

Les comptes de FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE sont libellés en Dinar Tunisien.

NOTE 6 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

6.2- *Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilés*

- Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM. Ils sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

- La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente. Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

- La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres OPCVM correspond à la valeur liquidative à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

- L'identification et la valeur des titres ainsi évalués, sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

6.3- *Evaluation des autres placements*

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds détient une seule ligne de BTA y compris la ligne de BTA « juillet 2032 » dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er Janvier 2018 Elles sont valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1er Janvier 2019.

6.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

6.5- Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

NOTE 7 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

NOTE 7.1 : NOTES SUR LE BILAN

AC1 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 11 477 128,434 DT et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2023	% de l'Actif Net
	a-Actions et valeurs assimilées Et droits rattachés				
	1-Actions				
TN0003400058	AMEN BANK	10 664	249 418,979	355 655,064	2,48%
TN0007830011	ASSURANCES MAGHREBIA	20 678	1 248 869,900	1 084 561,100	7,57%
TNDKJ8O68X1	ASSURANCES MAGHREBIA VIE AA	124 972	761 345,070	755 955,628	5,27%
TN0004700100	ATL	15 310	56 425,450	55 100,690	0,38%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	20 782	480 605,842	954 496,478	6,66%
TN0006610018	ATTIJARI LEASING	2 950	47 140,000	49 238,450	0,34%
TN0001800457	BIAT	12 175	562 677,030	1 115 765,700	7,78%
TN0002200053	BT	17 782	83 076,354	94 920,316	0,66%
TN0007550015	CITY CARS	3 938	38 108,207	47 992,406	0,33%
TN0007670011	DELICE HOLDING	29 108	390 741,963	339 544,820	2,37%
TN0007410012	ENNAKL AUTOMOBILES	27 325	344 827,244	335 414,375	2,34%
TN0007570013	EURO-CYCLES	13 608	241 036,740	215 482,680	1,50%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING	102 115	571 087,073	903 717,750	6,31%
TN0005700018	PGH	56 342	415 283,564	426 396,256	2,97%
TN0007610017	SAH	69 555	497 085,560	555 535,785	3,88%
TN0001100254	SFBT	81 698	604 443,012	1 010 195,770	7,05%
TN0003900107	UIB	24 795	411 314,071	642 314,475	4,48%
SOUS.TOTAL 1			7 003 486,059	8 942 287,743	62,39%
	2- titres OPCVM				
TNBICIE13Y6	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	523	50 040,117	59 026,303	0,41%
TTNS4K5BAEM01	FIDELITY SICAV PLUS	2 250	320 118,750	320 184,000	2,23%
TNEEIQKVLG38	TUNISO EMIRATIE SICAV	1 603	172 301,694	172 825,842	1,21%
SOUS.TOTAL 2			542 460,561	552 036,145	3,85%
TOTAL Actions et valeurs assimilées Et droits rattachés (I)			7 545 946,620	9 494 323,888	66,24%
	Bons de Trésor assimilables				
TN0008000663	BTA 7.5% Juillet 2032	150	129 225,000	133 691,466	0,93%
Total Bons de Trésor assimilables			129 225,000	133 691,466	0,93%
	Emprunts d'Etat				
TNI9EO2MTU05	ENAT2 2022 C 9.6%	1 700	170 000,000	177 153,973	1,24%
TN4A4WPDZOC	ENAT3 2022 C 9.6%	1000	100 000,000	102 209,315	0,71%
Total Emprunts d'Etat			270 000,000	279 363,288	1,95%
	Emprunts Obligataires				
TN0004700803	ATL 2019-1	5 000	100 000,000	100 659,235	0,70%
TNBWI945JEA5	ATL 2023-1	800	80 000,000	85 834,871	0,60%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2	2 500	250 000,000	254 586,338	1,78%
TN0004700712	ATL SUBORDONNE 2017	1 500	30 000,000	30 398,886	0,21%
TN0003100773	BNA SUBORDONNE 2018-1	1 200	48 000,000	49 284,197	0,34%
TN0004201455	CIL 2018-1	1000	20 000,000	21 621,654	0,15%

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2023	% de l'Actif Net
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1	2000	200 000,000	209 224,044	1,46%
TN0007310410	HL 2017-02	500	10 000,000	10 300,274	0,07%
TN0007310501	HL 2018-02	2 000	120 000,000	129 376,438	0,90%
TN0002102085	TL SUBORDONNE 2018	1500	90 000,000	97 572,822	0,68%
TNYJL6N2AEP6	TLF 2022-1	4 000	320 000,000	337 995,541	2,36%
TN0002102127	TUNISIE LEASING&FACTORING 2019	3200	192 000,000	201 182,006	1,40%
TN0002102010	TUNISIE LEASING 2018-1	1 000	40 000,000	41 713,486	0,29%
Total Emprunts Obligataires			1 500 000,000	1 569 749,792	10,95%
TOTAL Obligations et valeurs assimilées (II)			1 899 225,000	1 982 804,546	13,83%
TOTAL I+II			9 445 171,620	11 477 128,434	80,07%

Le coût d'acquisition du portefeuille titre s'élève au 31 Décembre 2023 à 9 445 171,620 DT contre 8 925 174,863 DT à la clôture de l'exercice 2022, soit une augmentation de 519 996,757 DT.

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2023 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions	483 536,790
Titres OPCVM	320 118,750
Emprunts des sociétés	530 000,000
Total	1 333 655,540

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2023 se détaillent ainsi :

Sorties	Coût d'acquisition	Prix de cession	Remboursement	Plus ou Moins-values réalisées
Actions	190 143,600	185 610,370	0,000	-4 533,230
Titres OPCVM	205 515,183	206 027,560	0,000	512,377
Emprunts des sociétés	418 000,000	0,000	418 000,000	0
Total	813 658,783	391 637,930	418 000,000	-4 020,853

AC 2 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 2 056 492,539 DT, il se détaille comme suit :

Désignation	Echéance	Nombre de jours	Taux	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'actif Net
PL 9.64% AB 91J 25-03-2024 (*)	25/03/2024	91	9,64%	1 350 000,000	1 352 530,500	9,44%
PAT 10.24% STB 90J 17-03-2024	17/03/2024	90	10,24%	500 000,000	501 571,069	3,50%
PAT 9.74% 90J0.200MDT STB 04-02-2024	04/02/2024	90	9,74%	200 000,000	202 390,970	1,41%
Total				2 050 000,000	2 056 492,539	14,35%

*Créances sur opérations de prise en pension livrée sur 1 387 bons BTA 7.2% Mai 2027

AC 3 : Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 829.877,212 DT contre 662 480,952 au 31.12.2022 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Avoirs en banque	810 315,272	662 480,952
Somme à l'encaissement	19 561,940	0,000
Total	829 877,212	662 480,952

AC 4 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 15.191,596 DT contre 11 492,266 au 31.12.2022 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Intérêts courus sur compte courant	15 191,596	11 492,266
Total	15 191,596	11 492,266

PA1 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 33 073,758 DT contre 19 098,668 au 31.12.2022 et s'analyse comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Rémunération du gestionnaire à payer	16 322,712	14 850,299
Rémunération du dépositaire à payer	16 751,046	4 248,369
Total	33 073,758	19 098,668

PA2 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au **31.12.2023** à 12 607,672 DT contre 12 019,814 DT au 31.12.2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Redevance CMF à payer	1 250,162	1 137,394
Publication	200,000	200,000
Retenue à la source à payer	2 312,738	2 154,219
Rémunération CAC	8 844,772	8 528,201
Total	12 607,672	12 019,814

CP1 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

Capital au 01 Janvier 2023	
Montant en Nominal	4 467 226,147
Nombre de parts	4 467 226,147

Nombre de porteurs de parts	7
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant en Nominal	34 600,704
Nombre de parts	34 600,704
Nombre de porteurs de parts	0
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant en Nominal	29 549,853
Nombre de parts	29 549,853
Nombre de porteurs de parts	0
Capital au 31 Décembre 2023	
Montant en Nominal (2)	4 472 276,998
Nombre de parts (1)	4 472 276,998
Nombre de porteurs de parts	7

- (1) Les opérations de souscriptions et rachats peuvent être effectuées en fractions de parts : millième de parts, Les dispositions du fonds réglant l'émission et le rachat des parts s'appliquent aux fractions de parts.
- (2) Il s'agit de la valeur du capital avant capitalisation du résultat antérieur et prise en compte des sommes non distribuables de l'exercice. Compte tenu de ces éléments, le capital s'établit à 13 712 666,921 DT détaillé comme suit :

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Montant Fin de l'exercice au 31.12.2022	13 106 707,156	13 106 707,156
Souscription de l'exercice	34 600,704	34 600,704
Rachat de l'exercice	-29 549,853	-29 549,853
Résultat 2022 capitalisé	525 079,005	525 079,005
Régularisation du résultat 2022 capitalisé	3 438,903	3 438,903
Régularisation des Sommes non Distribuables	7 489,916	7 489,916
Autres Mouvements	64 901,090	685 242,520
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	71 231,223	71 231,223
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	-4 020,853	-4 020,853
Frais de négociation des titres	-2 309,280	-2 309,280
Sommes distribuables de l'exercice		620 341,430
Montant Fin de l'exercice au 31.12.2023	13 712 666,921	14 333 008,351

CP2 : Sommes Distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Les sommes distribuables des exercices antérieurs sont capitalisées, étant donné que FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE est un fonds de capitalisation. Le solde de ce poste au 31 Décembre 2023 présente un montant de 620 341,430 DT contre 525 079,005 DT au 31 Décembre 2022 ; il se détaille ainsi :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Résultat Distribuable de l'exercice	618 136,237	487 047,695
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	2 205,193	38 031,310
Total	620 341,430	525 079,005

NOTE 7.2 : NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

PR1 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période allant du **01.01.2023** au **31.12.2023** à 607 189,138 DT contre 527 612,586 au 31.12.2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Dividendes	457 231,713	383 503,755
Revenus des Obligations des sociétés	140 957,425	139 917,050
Revenus des BTA	9 000,000	4 191,781
Total	607 189,138	527 612,586

PR2 : Revenus des placements monétaires

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période allant du **01.01.2023** au **31.12.2023** à 238 357,340 DT contre 175 501,610 DT au 31.12.2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Revenus des dépôts à vue	62 374,753	61 953,885
Revenus des Placements à Termes	76 516,087	4 781,696
Revenus des Prises en Pension Livrée	99 466,500	108 766,029
Total	238 357,340	175 501,610

CH1 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01.01.2023** au **31.12.2023** à 201 012,560 DT contre 193 021,555 DT au 31.12.2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Rémunération du gestionnaire	184 261,514	163 162,898
Rémunération du dépositaire	16 751,046	29 858,657
Total	201 012,560	193 021,555

CH2 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01.01.2023** au **31.12.2023** à 26 397,681 DT contre 23 044,946 DT au 31.12.2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Honoraires du commissaire aux comptes	10 825,148	10 138,498
Redevance CMF	14 112,387	12 496,435
Publicité et Publication	200,000	370,069
Commissions bancaires	54,146	30,344
Charges divers	1 190,000	0,000
Impôts et taxes	16,000	9,600
Total	26 397,681	23 044,946

NOTE 8 : AUTRES INFORMATIONS

8-1 Données par part et ratios pertinents

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Revenus des placements	0,189	0,157	0,154	0,092	0,153
Charges de gestion des placements	-0,045	-0,043	-0,046	-0,036	-0,045
Revenus nets des placements	0,144	0,114	0,108	0,056	0,108
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,006	-0,005	-0,005	-0,004	-0,005
Résultat d'exploitation (1)	0,138	0,109	0,103	0,052	0,103
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,009	0,002	0,010	-0,002
Sommes distribuables de l'exercice	0,139	0,118	0,104	0,062	0,101
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,000	-0,009	-0,002	-0,010	0,002
Variation des plus (ou moins) values potentielles	0,016	-0,061	0,058	-0,072	-0,027
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-0,001	0,006	0,012	0,025	-0,103
Frais de négociation de titres	-0,001	-0,001	-0,001	-0,001	-0,002
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	0,015	-0,056	0,068	-0,048	-0,132
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	0,153	0,053	0,171	0,004	-0,029
Droits d'Entrée	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Droits de Sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	0,015	-0,056	0,068	-0,048	-0,132
Régularisation du résultat non distribuable	0,002	-0,008	0,006	-0,01	0,003

Sommes non distribuables de l'exercice	0,017	-0,064	0,074	-0,058	-0,129
Valeur liquidative	3,205	3,052	2,998	2,820	2,816
Charges de gestion de placement / actif net moyen	1,43%	1,55%	1,58%	1,56%	1,58%
Autres charges / actif net moyen	0,19%	0,18%	0,17%	0,18%	0,18%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,39%	3,90%	3,50%	2,26%	3,64%
Actif net moyen	14 071 447	12 490 211	11 658 137	10 277 278	10 860 872

8-2 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE assure la gestion du fonds FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE moyennant une commission de gestion de 1,10% HT par an de l'actif net du FCP MAGHEREBIA DYNAMIQUE. Le calcul des frais de gestion se fera une fois par semaine et viendra en déduction de l'actif net. Le règlement effectif de la société UNION FINANCIERE se fera dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque mois.

Le paiement de la commission est devenu mensuel à partir du mois de mai 2014.

8-3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à l'ARAB TUNISIAN BANK. Celle-ci perçoit une commission globale hors taxes égale à 0,1% par an de l'actif net du FCP MAGHEREBIA DYNAMIQUE avec un minimum de 5 000 DT HT et un maximum de 25 000 DT HT par an.

FCP MAGHREBIA MODERE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA MODERE** » qui comprennent le bilan au **31 décembre 2023**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **12.674.926,739 DT** et une valeur liquidative égale à **2,853 DT** par part.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA MODERE** » au **31 décembre 2023**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA MODERE** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphes d'observations :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- 1- Les emplois des liquidités et de quasi-liquidités représentent 20,10 % de l'actif total au 31 décembre 2023. Ce taux d'emploi est en dépassement du taux maximum de 20 % fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

- 2- La note des états financiers 6.2, décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds depuis le 01/01/2019 pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées tel que demandé par le CMF à la suite des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le différentes 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA MODERE** » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA MODERE** » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds

commun de placement «**FCP MAGHREBIA MODRE**» ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA MODERE** ».

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA MODERE** ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 19 mars 2024

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :

FMBZ KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Bilan

Exercice clos le 31 décembre 2023

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Note	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
AC 1 - Portefeuille titres	<u>AC1</u>	10 138 546,957	9 619 221,545
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		6 905 393,951	7 003 630,573
b - Obligations et valeurs assimilées		3 233 153,006	2 615 590,972
c - Autres valeurs		0,000	0,000
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		2 555 766,579	2 454 836,521
a - Placements monétaires	<u>AC2</u>	1 825 053,376	1 803 402,883
b - Disponibilités	<u>AC3</u>	730 713,203	651 433,638
AC 3 - Créances d'exploitation	<u>AC4</u>	21 580,707	10 796,428
AC 4 - Autres actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIFS		12 715 894,243	12 084 854,494
PASSIFS			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	<u>PA1</u>	29 232,959	16 861,910
PA 2 - Autres créditeurs divers	<u>PA2</u>	11 734,545	11 243,917
TOTAL PASSIFS		40 967,504	28 105,827
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	<u>CP 1</u>	12 094 708,774	11 577 473,812
CP 2 - Sommes distribuables	<u>CP 2</u>	580 217,965	479 274,855
a – Résultat distribuable de l'exercice		573 666,952	443 544,029
b- Régul. Résultat distribuable de l'exercice		6 551,013	35 730,826
TOTAL ACTIF NET		12 674 926,739	12 056 748,667
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		12 715 894,243	12 084 854,494

Etat de résultat

Exercice clos le 31 décembre 2023

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	<u>Note</u>	<u>Du 01.01.2023</u> <u>Au 31.12.2023</u>	<u>Du 01.01.2022</u> <u>Au 31.12.2022</u>
Revenus du portefeuille titres	<u>PR 1</u>	555 848,353	478 856,690
a- Dividendes		361 915,736	291 643,516
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		193 932,617	187 213,174
c - Revenus des autres valeurs		0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	<u>PR 2</u>	219 321,811	156 764,327
<u>Total des revenus des placements</u>		775 170,164	635 621,017
Charges de gestion des placements	<u>CH 1</u>	-177 322,560	-170 824,728
REVENUS NET DES PLACEMENTS		597 847,604	464 796,289
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges	<u>CH 2</u>	-24 180,652	-21 252,260
RESULTAT D'EXPLOITATION		573 666,952	443 544,029
Régularisation du Résultat d'exploitation		6 551,013	35 730,826
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		580 217,965	479 274,855
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-6 551,013	-35 730,826
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-52 982,108	-238 570,811
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-47 753,849	26 249,406
Frais de négociation des titres		-1 222,789	-3 252,220
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		471 708,206	227 970,404

Etat de variation de l'actif net
Exercice clos le 31 décembre 2023
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	<u>Du 01.01.2023 Au</u> <u>31.12.2023</u>	<u>Du 01.01.2022</u> <u>Au 31.12.2022</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS</u>	<u>471 708,206</u>	<u>227 970,404</u>
<u>D'EXPLOITATION</u>		
a - Résultat d'exploitation	573 666,952	443 544,029
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-52 982,108	-238 570,811
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-47 753,849	26 249,406
d - Frais de négociation de titres	-1 222,789	-3 252,220
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>146 469,866</u>	<u>931 959,234</u>
a- Souscriptions	215 625,733	1 003 885,143
Capital	75 997,290	368 125,673
Régularisation des sommes non distribuables	78 710,472	385 261,707
Régularisation des sommes distribuables	60 917,971	250 497,763
b- Rachats	-69 155,867	-71 925,909
Capital	-24 637,433	-26 555,353
Régularisation des sommes non distribuables	-25 491,837	-28 352,956
Régularisation des sommes distribuables	-19 026,597	-17 017,600
Droits de sortie	0,000	0,000
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	<u>618 178,072</u>	<u>1 159 929,638</u>
<u>ACTIF NET</u>		
a- En début de l'exercice	12 056 748,667	10 896 819,029
b - En fin de l'exercice	12 674 926,739	12 056 748,667
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- En début de l'exercice	4 390 923,098	4 049 352,778
b - En fin de l'exercice	4 442 282,955	4 390 923,098
<u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>	<u>2,853</u>	<u>2,746</u>
<u>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT</u>	<u>3,897%</u>	<u>2,044%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« **FCP MAGHREBIA MODERE** » est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par la loi n° 2001-83 du 24-Juillet-2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif (OPC) et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 09/03/2005, sous le N°08-2005, le fonds a été constitué le 29 juillet 2005.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 100 000 parts de 1 DT chacune, et souscrit en totalité par Assurances MAGHREBIA.

Sa durée de vie est de 50 ans à compter de sa date de constitution.

« **FCP MAGHREBIA MODERE** » a été destiné à être exclusivement un support à des contrats d'assurance vie en unité de compte ASSURANCES MAGHREBIA VIE. Suite à la décision du CMF n° 07-2009 du 25 Mars 2009 l'UNION FINANCIERE a obtenu l'agrément pour la distribution des parts de ce fonds en tant que produit de placement financier classique.

Depuis le 06 avril 2010, le **FCP MAGHREBIA MODERE** est identifié fiscalement par le matricule fiscal n° 1144068/A/N/N/000.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

En revanche, les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20%.

FCP MAGHREBIA MODERE est un fonds de capitalisation, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Le dépositaire initial de ce fonds est la banque L'UNION INTERNATIONALE DES BANQUES. Le gestionnaire étant UNION FINANCIERE S.A.

En date du 25 mars 2021, le « **FCP MAGHREBIA MODERE** » a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour le changement du dépositaire du fonds désignant l'ARAB TUNISIAN BANK en tant que nouveau dépositaire en remplacement de l'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES et aussi l'agrément pour l'ajout de « Assurances MAGHREBIA Vie » en tant que nouveau distributeur des parts de « **FCP MAGHREBIA MODERE** ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2023**, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE :

La comptabilité de « **FCP MAGHREBIA MODERE** » est tenue au moyen du logiciel CARTHAGO ASSET MANAGEMENT.

Le système en place permet l'édition des documents suivants :

- Journal des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;
- Balance générale ;
- Etats financiers.

NOTE 4 : EXERCICE SOCIAL :

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

NOTE 5 : UNITE MONETAIRE :

Les comptes de FCP MAGHREBIA MODERE sont libellés en Dinar Tunisien.

NOTE 6 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

6.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM. Ils sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

- La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au Cours Moyen Pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

- La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres OPCVM correspond à la valeur liquidative à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

- L'identification et la valeur des titres ainsi évalués, sont présentées dans la note sur le portefeuille titres

6.3- Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds détient les lignes de BTA « Juillet 2032 », BTA « Mars 2033 » et BTA « Décembre 2028 » valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souverains.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2023.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

6.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

6.5- Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

NOTE 7 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

NOTE 7.1 : NOTES SUR LE BILAN

AC1 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 10 138 546,957 DT et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2023	% de l'Actif Net
	a- Actions				
TN0003400058	AMEN BANK	3 504	81 722,383	116 861,904	0,92%
TNDKJ8O68X1	ASSURANCES MAGHREBIA VIE AA	121 824	740 731,150	736 913,376	5,81%
TN0007830011	ASSUR MAGHREBIA	16 654	1 013 402,370	873 502,300	6,89%
TN0004700712	ATL	7 138	26 217,520	25 689,662	0,20%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	15 483	413 272,092	711 118,707	5,61%
TN0001800457	BIAT	9 369	416 420,540	858 612,636	6,77%
TN0007550015	CITY CARS	2 347	22 425,364	28 602,889	0,23%
TN0007670011	DELICE HOLDING	22 952	314 812,125	267 735,080	2,11%
TN0007410012	ENNAKL AUTOMOBILES	5 443	54 405,540	66 812,825	0,53%
TN0007570013	EURO-CYCLES	9 723	197 153,955	153 963,705	1,21%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING (AA)	55 908	395 595,626	494 785,800	3,90%
TN0005700018	PGH	41 503	334 866,816	314 094,704	2,48%
TN0007610017	SAH	43 157	314 118,577	344 694,959	2,72%
TN0001100254	SFBT	70 718	645 470,986	874 428,070	6,90%
TN0003900107	UIB	16 914	314 804,910	438 157,170	3,46%
	SOUS.TOTAL 1		5 285 419,954	6 305 973,787	49,75%
	b- titres OPCVM				
TTNS4K5BAEM01	FIDELITY SICAV PLUS	2 450	348 573,750	348 644,800	2,75%
TNEEIQKVLG38	TUNISO EMIRATIE SICAV	2 326	248 323,106	250 775,364	1,98%
	SOUS.TOTAL 2		596 896,856	599 420,164	4,73%
	TOTAL Actions et valeurs assimilées 1+2 (I)		5 882 316,810	6 905 393,951	54,48%
	b- Obligations et valeurs assimilées				
	Emprunts d'Etat				
TNI9EO2MTU05	ENAT2 2022 C 9.60%	3 600	360 000,000	375 149,589	2,96%
TN4A4WPDZOC	ENAT3 2022 C 9.60%	2 400	240 000,000	245 302,356	1,94%
	Total Emprunts d'Etat (a)		600 000,000	620 451,945	4,90%

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2023	% de l'Actif Net
	Emprunts Obligataires				
TN0004700746	ATL 2017-1	1 150	23 000,000	24 145,023	0,19%
TN0004700803	ATL 2019-1	4 500	90 000,000	90 593,311	0,71%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2	4 400	440 000,000	448 071,956	3,54%
TN0004700712	ATL SUBORDONNE 2017	2 000	40 000,000	40 531,847	0,32%
TN0006610430	ATTIJARI LEASING 2016-2	1 000	20 000,000	21 043,235	0,17%
TN0003100773	BNA SUBORDONNE 2018-1	1200	48 000,000	49 284,197	0,39%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1	2500	250 000,000	261 530,054	2,06%
TN0007310444	HL 2017-03	1000	40 000,000	42 459,178	0,33%
TN0007310410	HL 2017-2	1 000	20 000,000	20 600,546	0,16%
TN0002102085	TL SUBORDONNÉ 2018	500	30 000,000	32 524,274	0,26%
TN0002102127	TUNISIE LEASG&FACTORING 2019-1	2 600	156 000,000	163 460,380	1,29%
TN0002102010	TUNISIE LEASING 2018-1	1700	68 000,000	70 912,926	0,56%
TN0003900248	UIB 2009-1	500	15 000,000	15 322,230	0,12%
TN0002102135	TLF 2020-1	2500	100 000,000	105 527,432	0,83%
	Total Emprunts Obligataires (b)		1 340 000,000	1 386 006,589	10,94%
	Bon de Trésor Assimilables				
TN0008000366	BTA 04-2024	380	377 074,000	390 451,935	3,08%
TN0008000580	BTA 6.3% OCTOBRE 2026	100	96 700,000	100 188,970	0,79%
TN0008000655	BTA 6.6% MARS 2027	140	131 600,000	142 724,457	1,13%
TN0008000812	BTA 7.5% DECEMBRE 2028	200	180 400,000	182 802,658	1,44%
TN0008000663	BTA 7.5% JUILLET 2032	250	215 375,000	222 819,110	1,76%
TN0008000804	BTA 8% MARS 2033	200	178 300,000	187 707,342	1,48%
	Total Bons de trésor assimilables (c)		1 179 449,000	1 226 694,472	9,68%
	SOUS.TOTAL (a)+(b)+(c) (II)		3 119 449,000	3 233 153,006	25,51%
	TOTAL I+II		9 001 765,810	10 138 546,957	79,99%

Le coût d'acquisition du portefeuille titre s'élève au 31 Décembre 2023 à 9 001 765,810 DT contre 8 445 877,029 DT à la clôture de l'exercice 2022, soit une augmentation de 555 888,781 DT.

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2023 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions	157 926,680
Titres OPCVM	348 573,750
Emprunts des sociétés	690 000,000
Emprunts d'Etat et BTA	377 074,000
Total	1 573 574,430

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2023 se détaillent ainsi :

Sorties	Coût d'acquisition	Prix de cession	Remboursement	Plus ou Moins-values réalisées
Actions	246 998,775	196 390,460	0,000	-50 608,315
Titres OPCVM	306 186,874	309 041,340	0,000	2 854,466
Emprunts des sociétés	464 500,000	0	464 500,000	0,000
Total	1 017 685,649	505 431,800	464 500,000	-47 753,849

AC 2 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 1 825 053,376 DT , il se détaille comme suit :

Désignation	Echéance	Nombre de jours	Taux	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'actif Net
PL 9.64% AB 91J 25-03-2024 (*)	25/03/2024	91	9,64%	1 220 000,000	1 222 286,822	9,64%
PAT 10.24% STB 90J 17-03-2024	17/03/2024	90	10,24%	500 000,000	501 571,069	3,96%
PAT 9.74% 90J0.200MDT STB 04-02-2024	04/02/2024	90	9,74%	100 000,000	101 195,485	0,80%
Total				1 820 000,000	1 825 053,376	14,40%

*Créances sur opérations de prise en pension livrée sur 1 253 bons BTA 7.2% Mai 2027

AC 3 : Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 730 713,203 DT contre 651 433,638 au 31.12.2022 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Avoirs en banque	730 713,203	651 433,638
Total	730 713,203	651 433,638

AC 4 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 21 580,707 DT contre 10 796,428 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Intérêts courus sur compte courant	18 295,008	10 796,428
Autres débiteurs-Retenu à la source sur BTA	3 285,699	0,000
Total	21 580,707	10 796,428

PA1 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 29 232,959 contre 16 861,910 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Rémunération du gestionnaire à payer	14 456,078	13 124,446
Rémunération du dépositaire à payer	14 776,881	3 737,464
Total	29 232,959	16 861,910

PA2 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au **31.12.2023** à 11 734,545 DT contre 11 243,917 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Rémunération CAC	8 401,012	8 166,290
Redevances CMF à payer	1 107,234	1 005,221
Retenue à la source à payer	2 026,299	1 872,406
Publications	200,000	200,000
Total	11 734,545	11 243,917

CP1 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

Capital au 01 Janvier 2023	
Montant en Nominal	4 390 923,098
Nombre de parts	4 390 923,098
Nombre de porteurs de parts	6
Souscriptions réalisées (En Nominal)	

Montant en Nominal	75 997,290
Nombre de parts	75 997,290
Nombre de porteurs de parts	0
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant en Nominal	24 637,433
Nombre de parts	24 637,433
Nombre de porteurs de parts	0
Capital au 31 Décembre 2023	
Montant en Nominal (2)	4 442 282,955
Nombre de parts (1)	4 442 282,955
Nombre de porteurs de parts	6

- (1) Les opérations de souscriptions et rachats peuvent être effectuées en fractions de parts : millième de parts, Les dispositions du fonds réglant l'émission et le rachat des parts s'appliquent aux fractions de parts.
- (2) Il s'agit de la valeur du capital avant capitalisation du résultat antérieur et prise en compte des sommes non distribuables de l'exercice. Compte tenu de ces éléments, le capital s'établit à 12 094 708,774 DT détaillé comme suit :

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Montant Fin de l'exercice au 31.12.2022	11 577 473,812	11 577 473,812
Souscription de l'exercice	75 997,290	75 997,290
Rachat de l'exercice	-24 637,433	-24 637,433
Résultat 2022 capitalisé	479 274,855	479 274,855
Régularisation du résultat 2022 capitalisé	35 340,361	35 340,361
Régularisation des Sommes non Distribuables	53 218,635	53 218,635
Autres Mouvements	-101 958,746	478 259,219
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	-52 982,108	-52 982,108
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	-47 753,849	-47 753,849
Frais de négociation des titres	-1 222,789	-1 222,789
Sommes distribuables de l'exercice		580 217,965
Montant Fin de l'exercice au 31.12.2023	12 094 708,774	12 674 926,739

CP2 : Sommes Distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Les sommes distribuables des exercices antérieurs sont capitalisées, étant donné que FCP MAGHREBIA MODERE est un fonds de capitalisation. Le solde de ce poste au 31 Décembre 2023 présente un montant de 580 217,965 DT contre 479 274,855 DT au 31 Décembre 2022 ; il se détaille ainsi :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Résultat Distribuable de l'exercice	573 666,952	443 544,029
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	6 551,013	35 730,826
Total	580 217,965	479 274,855

NOTE 7.2 : NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

PR1 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période allant du **01.01.2023** au **31.12.2023** à 555 848,353 DT contre 478 856,690 DT au 31.12.2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Dividendes	361 915,736	291 643,516
Revenus des BTA	52 381,909	57 136,679
Revenus des obligations des sociétés	141 550,708	130 076,495
Total	555 848,353	478 856,690

PR2 : Revenus des placements monétaires

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période allant du **01.01.2023** au **31.12.2023** à 219 321,811 DT contre 156 764,327 DT au 31.12.2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Intérêts des avoirs bancaires	67 291,258	57 452,770
Revenus des Placements à Terme	60 885,731	95 908,674
Revenus des prises en pension livrée	91 144,822	3 402,883
Total	219 321,811	156 764,327

CH1 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01.01.2023** au **31.12.2023** à 177 322,560 DT contre 170 824,728 DT au 31.12.2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Rémunération du gestionnaire	162 545,680	144 983,580
Rémunération du dépositaire	14 776,880	25 841,148
Total	177 322,560	170 824,728

CH2 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01.01.2023** au **31.12.2023** à 24.180,652 contre 21 252,260 DT au 31.12.2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Honoraires du commissaire aux comptes	10 270,900	9 738,332
Redevance CMF	12 449,428	11 104,146
Publicité et Publication	200,000	369,319
Services bancaires et assimilés	54,324	30,863
Déclaration FATCA	1 190,000	0,000
Impôts et taxes	16,000	9,600
Total	24 180,652	21 252,260

NOTE 8 : AUTRES INFORMATIONS

8-1 Données par part et ratios pertinents

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Revenus des placements	0,174	0,145	0,147	0,095	0,135
Charges de gestion des placements	-0,04	-0,039	-0,042	-0,032	-0,038
Revenus nets des placements	0,135	0,106	0,105	0,063	0,097
Autres produits	0	0	0	0	0
Autres charges	-0,005	-0,005	-0,005	-0,004	-0,004
Résultat d'exploitation (1)	0,129	0,101	0,100	0,059	0,093
Régularisation du résultat d'exploitation	0,001	0,008	-0,001	0,011	0,001
Sommes distribuables de l'exercice	0,131	0,109	0,099	0,07	0,094
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,001	-0,008	0,001	-0,011	-0,001
Variation des plus (ou moins) values potentielles	-0,012	-0,054	0,052	-0,037	-0,037

Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-0,011	0,006	0,005	0,018	-0,036
Frais de négociation de titres	0	-0,001	-0,001	-0,001	-0,001
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	-0,023	-0,049	0,056	-0,02	-0,074
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	0,106	0,052	0,155	0,04	0,02
Droits d'Entrée	0	0	0	0	0
Droits de Sortie	0	0	0	0	0
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,023	-0,049	0,055	-0,02	-0,074
Régularisation du résultat non distribuable	0,012	-0,005	0,002	-0,004	-0,002
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,011	-0,054	0,057	-0,024	-0,076
Valeur liquidative	2,853	2,746	2,691	2,534	2,487
Charges de gestion de placement/ actif net moyen	1,43%	1,54%	1,57%	1,36%	1,57%
Autres charges / actif net moyen	0,19%	0,19%	0,17%	0,16%	0,19%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,62%	3,99%	3,74%	2,49%	3,83%
Actif net moyen	12 414 105	11 104 212	10 874 881	10 601 163	8 975 980

8-2 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE assure la gestion du fonds FCP MAGHREBIA MODERE moyennant une commission de gestion de 1,1% HT calculée hebdomadairement sur la base de l'actif net. Le paiement de la commission est devenu mensuel à partir du mois de mai 2014.

8-3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à l'ARAB TUNISIAN BANK. Celle-ci perçoit une commission globale hors taxes égale à 0,1% par an de l'actif net du FCP avec un minimum de 5 000 DT HT et un maximum de 25 000 DT HT par an.

Cette commission sera prélevée hebdomadairement sur l'actif net du fonds et versée annuellement au dépositaire à terme échu.

FCP MAGHREBIA PRUDENCE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA PRUDENCE** » qui comprennent le bilan au **31 décembre 2023**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **5 407 573,754 DT** et une valeur liquidative égale à **2,193 DT** par part.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA PRUDENCE** » au **31 décembre 2023**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA PRUDENCE** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observations :

Nous attirons votre attention sur le point suivant : La note des états financiers 6.2, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds depuis le 01/01/2019 pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées tel que demandé par le CMF à la suite des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA PRUDENCE** » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA PRUDENCE** » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement «**FCP MAGHREBIA PRUDENCE**» ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA PRUDENCE** ».

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA PRUDENCE** ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 19 mars 2024

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :

FMBZ KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Bilan

Exercice clos le 31 décembre 2023

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

<u>ACTIFS</u>	<u>Note</u>	<u>Au 31.12.2023</u>	<u>Au 31.12.2022</u>
AC 1 - Portefeuille titres	<u>AC1</u>	4 319 451,758	4 066 435,070
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		264 685,440	249 838,650
b - Obligations et valeurs assimilées		4 054 766,318	3 816 596,420
c - Autres valeurs		0,000	0,000
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		1 082 943,990	1 019 876,010
a - Placements monétaires	<u>AC2</u>	530 993,456	490 337,692
b - Disponibilités	<u>AC3</u>	551 950,534	529 538,318
AC 3 - Créances d'exploitation	<u>AC4</u>	15 927,432	11 328,191
AC 4 - Autres actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIFS		5 418 323,180	5 097 639,271
<u>PASSIFS</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	<u>PA1</u>	9 524,479	4 686,024
PA 2 - Autres créditeurs divers	<u>PA2</u>	1 224,947	1 155,941
TOTAL PASSIFS		10 749,426	5 841,965
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	<u>CP 1</u>	5 091 105,290	4 824 163,599
CP 2 - Sommes distribuables	<u>CP 2</u>	316 468,464	267 633,707
a - Résultat distribuable de l'exercice		312 147,290	261 695,013
b- Régul. Résultat distribuable de l'exercice		4 321,174	5 938,694
TOTAL ACTIF NET		5 407 573,754	5 091 797,306
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		5 418 323,180	5 097 639,271

Etat de résultat

Exercice clos le 31 décembre 2023

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	<u>Note</u>	<u>Du 01.01.2023</u> <u>Au 31.12.2023</u>	<u>Du 01.01.2022</u> <u>Au 31.12.2022</u>
Revenus du portefeuille titres	<u>PR 1</u>	270 956,739	244 621,025
a - Dividendes		15 763,878	11 612,132
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		255 192,861	233 008,893
c - Revenus des autres valeurs			
Revenus des placements monétaires	<u>PR 2</u>	90 917,616	66 967,708
<u>Total des revenus des placements</u>		361 874,355	311 588,733
Charges de gestion des placements	<u>CH 1</u>	-43 085,684	-44 625,832
REVENUS NET DES PLACEMENTS		318 788,671	266 962,901
Autres produits		0	0
Autres charges	<u>CH 2</u>	-6 641,381	-5 267,888
RESULTAT D'EXPLOITATION		312 147,290	261 695,013
Régularisation du Résultat d'exploitation		4 321,174	5 938,694
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		316 468,464	267 633,707
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-4 321,174	-5 938,694
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-7 017,551	4 523,738
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		4 324,767	4 991,337
Frais de négociation des titres		0,000	0,000
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		309 454,506	271 210,088

Etat de variation de l'actif net
Exercice clos le 31 décembre 2023
(*Exprimé en Dinars Tunisiens*)

	<u>Du 01.01.2023 Au</u> <u>31.12.2023</u>	<u>Du 01.01.2022</u> <u>Au 31.12.2022</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS</u>	<u>309 454,506</u>	<u>271 210,088</u>
<u>D'EXPLOITATION</u>		
a - Résultat d'exploitation	312 147,290	261 695,013
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-7 017,551	4 523,738
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	4 324,767	4 991,337
d - Frais de négociation de titres	0,000	0,000
<u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>6 321,942</u>	<u>180 296,971</u>
a- Souscriptions	404 845,683	298 276,559
Capital	187 407,659	147 995,797
Régularisation des sommes non distribuables	60 587,227	48 435,180
Régularisation des sommes distribuables	156 850,797	101 845,582
b- Rachats	-398 523,741	-117 979,588
Capital	-186 299,098	-58 836,554
Régularisation des sommes non distribuables	-60 511,973	-19 261,819
Régularisation des sommes distribuables	-151 712,670	-39 881,215
Droits de sortie	0,000	0,000
VARIATION DE L'ACTIF NET	315 776,448	451 507,059
<u>ACTIF NET</u>		
a- En début de l'exercice	5 091 797,306	4 640 290,247
b - En fin de l'exercice	5 407 573,754	5 091 797,306
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- En début de l'exercice	2 464 998,969	2 375 839,726
b - En fin de l'exercice	2 466 107,530	2 464 998,969
VALEUR LIQUIDATIVE	2,193	2,066
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	6,147%	5,796%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« **FCP MAGHREBIA PRUDENCE** » est un fonds commun de placement de catégorie obligataire, régi par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif (OPC) et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 9 Mars 2005, sous le N° 07-2005.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 100 000 parts de 1 DT chacune, et souscrit en totalité par Assurances MAGHREBIA.

Sa durée de vie est de 50 ans à compter de sa date de constitution le 29 juillet 2005.

« **FCP MAGHREBIA PRUDENCE** » a été destiné à être exclusivement un support à des contrats d'assurance vie en unité de compte ASSURANCES MAGHREBIA VIE. À la suite de la décision du CMF n° 07-2009 du 25 Mars 2009, l'UNION FINANCIERE a obtenu l'agrément pour la distribution des parts de ce fonds en tant que produit de placement financier classique.

Depuis le 06 avril 2010, le **FCP MAGHREBIA PRUDENCE** est identifié fiscalement par le matricule fiscal n° 1143848/S/N/N/000.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

En revanche, les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20%.

FCP MAGHREBIA PRUDENCE est un fonds de capitalisation, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Le dépositaire initial de ce fonds est la banque L'UNION INTERNATIONALE DES BANQUES. Le gestionnaire étant UNION FINANCIERE S.A.

En date du 25 mars 2021, le « **FCP MAGHREBIA PRUDENCE** » a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour le changement du dépositaire du fonds désignant l'ARAB TUNISIAN BANK en tant que nouveau dépositaire en remplacement de l'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES et aussi l'agrément pour l'ajout de « Assurances MAGHREBIA Vie » en tant que nouveau distributeur des parts de « **FCP MAGHREBIA PRUDENCE** ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2023**, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE :

La comptabilité de « **FCP MAGHREBIA PRUDENCE** » est tenue au moyen du logiciel CARTHAGO ASSET MANAGEMENT.

Le système en place permet l'édition des documents suivants :

- Journal des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;

- Balance générale ;
- Etats financiers.

NOTE 4 : EXERCICE SOCIAL :

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

NOTE 5 : UNITE MONETAIRE :

Les comptes de FCP MAGHREBIA PRUDENCE sont libellés en Dinar Tunisien.

NOTE 6 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

6.2- *Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilés*

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds détient 7 lignes de BTA y compris la ligne de BTA « juillet 2032 » dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er Janvier 2018 Elles sont valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1er Janvier 2019.

6.3- Evaluation des autres placements

- Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM obligataires. Ils sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.
- La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres OPCVM obligataires, correspond à la valeur liquidative à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.
- L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.
- Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

6.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

6.5- Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

NOTE 7 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**NOTE 7.1 : NOTES SUR LE BILAN****AC1 : Portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 4 319 451,758 DT et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2023	% de l'Actif Net
	a- Actions ,valeurs assimilées et droits rattachés				
TTNS4K5BAEM01	FIDELITY SICAV PLUS	1860	264 631,500	264 685,440	4,89%
	SOUS.TOTAL 1		264 631,500	264 685,440	4,89%
	b- Obligations et valeurs assimilées				
	Bons de Trésor assimilables				
TN0008000598	BTA 6% AVRIL 2024	220	218 306,000	226 051,120	4,18%
TN0008000580	BTA 6.3% OCTOBRE 2026	100	96 700,000	100 188,970	1,85%
TN0008000655	BTA 6.6% MARS 2027	100	94 000,000	101 946,040	1,89%
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028	80	72 880,000	80 421,203	1,49%
TN0008000721	BTA 7.2% FÉVRIER 2027	185	173 881,500	182 294,236	3,37%
TN0008000721	BTA 7.2% FÉVRIER 2027	180	156 780,000	177 367,364	3,28%
TN0008000747	BTA 7.2% MAI 2027	100	90 450,000	96 547,370	1,79%
TN0008000747	BTA 7.2% MAI 2027	57	51 578,745	55 032,001	1,02%
TN0008000739	BTA 7.4% FÉVRIER 2030	50	43 225,000	47 056,678	0,87%
TN0008000739	BTA 7.4% FÉVRIER 2030	400	338 000,000	376 453,425	6,96%
TN0008000812	BTA 7.5% DECEMBRE 2028	100	90 200,000	91 401,329	1,69%
TN0008000663	BTA 7.5% JUILLET 2032	120	103 426,833	106 953,173	1,98%
TN0008000663	BTA 7.5% JUILLET 2032	360	296 820,000	320 859,518	5,93%
TN0008000804	BTA 8% MARS 2033	100	89 150,000	93 853,671	1,74%
TN0008000804	BTA 8% MARS 2033	300	267 900,000	281 561,014	5,21%
TN0008000762	BTA 8% NOVEMBRE 2030	100	91 000,000	91 512,438	1,69%
TN0008000762	BTA 8% NOVEMBRE 2030	200	182 200,000	183 024,877	3,38%
	Total Bons de Trésor assimilables		2 456 498,078	2 612 524,427	48,31%
	Emprunts d'Etat				
TNI9EO2MTU05	ENAT2 2022 C 9.60%	3 000	300 000,000	312 624,658	5,78%
TN4A4WPDZOC	ENAT3 2022 C 9.60%	2 300	230 000,000	235 081,425	4,35%
	Total Emprunts d'Etat		530 000,000	547 706,083	10,13%
	Emprunts Obligataires				
TN0004700746	ATL 2017-1	750	15 000,000	15 746,754	0,29%

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2023	% de l'Actif Net
TN0004700803	ATL 2019-1	1 300	26 000,000	26 171,401	0,48%
TNBWI945JEA5	ATL 2023-1	1 500	150 000,000	160 940,383	2,98%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2	1 600	160 000,000	162 935,257	3,01%
TN0004700712	ATL SUBORDONNE 2017	1 000	20 000,000	20 265,923	0,37%
TN0006610430	ATTIJARI LEASING 2016-2	600	12 000,000	12 625,941	0,23%
TN0003100773	BNA SUBORDONNE 2018-1	400	16 000,000	16 428,066	0,30%
TN0001300623	BTE 2011	1 700	76 500,000	79 916,302	1,48%
TN0001300656	BTE 2016	1 400	28 000,000	29 579,998	0,55%
TN0004201455	CIL 2018-1	900	18 000,000	19 459,490	0,36%
TN0004201471	CIL 2020-1	1 000	30 000,000	30 185,902	0,56%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1	500	50 000,000	52 306,011	0,97%
TN0007310444	HL 2017-03	300	12 000,000	12 737,754	0,24%
TN0007310501	HL 2018-02	600	36 000,000	38 812,931	0,72%
TN0002102135	TLF 2020-1	800	32 000,000	33 768,778	0,62%
TN0002102085	TL SUBORDONNÉ 2018	600	36 000,000	39 029,129	0,72%
TN0002102127	TUNISIE LEASG&FACTORING 2019-1	450	27 000,000	28 291,220	0,52%
TN0002102010	TUNISIE LEASING 2018-1	1 250	50 000,000	52 141,858	0,96%
TN0003900248	UIB 2009-1	1 000	30 401,511	31 023,019	0,57%
TN0003900263	UIB 2011-1	400	16 000,000	16 282,020	0,30%
TN0003900388	UIB SUBORDONNÉ 2016	750	15 000,000	15 887,671	0,29%
	Total Emprunts Obligataires		855 901,511	894 535,808	16,54%
	SOUS.TOTAL 2		3 842 399,589	4 054 766,318	74,98%
	TOTAL 1+2		4 107 031,089	4 319 451,758	79,88%

Le coût d'acquisition du portefeuille titre s'élève au 31 Décembre 2023 à 4 107 031,089 DT contre 3 856 583,687 DT à la clôture de l'exercice 2022, soit une augmentation de 250 447,402 DT.

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2023 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Titres OPCVM	264 631,500
Emprunts des sociétés	360 000,000
Emprunts d'Etat et BTA	218 306,000
Total	842 937,500

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2023 se détaillent ainsi :

Sorties	Coût d'acquisition	Prix de cession	Remboursement	Plus ou Moins-values réalisées
Titres OPCVM	245 923,180	250 314,865	0,000	4 391,685
Emprunts des sociétés	346 566,918		346 500,000	-66,918
Total	592 490,098	250 314,865	346 500,000	4 324,767

AC 2 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 530 993,456 DT , il se détaille comme suit :

Désignation	Echéance	Nombre de jours	Taux	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'actif Net
PL 9.64% AB 91J 25-03- 2024 (*)	25/03/2024	91	9,64%	530 000,00	530 993,456	9,82%
Total				530 000,000	530 993,456	9,82%

*Créances sur opérations de prise en pension livrée sur 544 bons BTA 7.2% % Mai 2027

AC 3 : Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 551 950,534 DT contre 529 538,318 DT au 31.12.2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Avoirs en banque	551 950,534	529 538,318
Total	551 950,534	529 538,318

AC 4 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 15 927,432 DT contre 11 328,191 DT au 31.12.2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Intérêts courus sur compte courant	14 025,185	8 978,032
Autres débiteurs-Retenue à la source sur BTA	1 902,247	2 350,159
Total	15 927,432	11 328,191

PA1 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 9 524,479 DT contre 4 686,024 DT eu 31.12.2022 et s'analyse comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Rémunération du gestionnaire à payer	3 369,383	3 053,146
Rémunération du dépositaire à payer	6 155,096	1 632,878
Total	9 524,479	4 686,024

PA2 : Autres créiteurs divers

Cette rubrique s'élève au **31.12.2023** à 1 224,947 DT contre 1 155,941 DT au 31.12.2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Redevance CMF à payer	473,227	428,784
Publication	200,000	200,000
Retenue à la source à payer	551,720	527,157
Total	1 224,947	1 155,941

CP1 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

Capital au 01 Janvier 2023	
Montant en Nominal	2 464 998,969
Nombre de parts	2 464 998,969
Nombre de porteurs de parts	3
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant en Nominal	187 407,659
Nombre de parts	187 407,659
Nombre de porteurs de parts	-
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant en Nominal	186 299,098
Nombre de parts	186 299,098
Nombre de porteurs de parts	-
Capital au 31 Décembre 2023	
Montant en Nominal (2)	2 466 107,530
Nombre de parts (1)	2 466 107,530
Nombre de porteurs de parts	3

- (1) Les opérations de souscriptions et rachats peuvent être effectuées en fractions de parts : millième de parts, Les dispositions du fonds réglant l'émission et le rachat des parts s'appliquent aux fractions de parts.
- (2) Il s'agit de la valeur du capital avant capitalisation du résultat antérieur et prise en compte des sommes non distribuables de l'exercice. Compte tenu de ces éléments, le capital s'établit à 5 091 105,290 DT détaillé comme suit :

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Montant Fin de l'exercice -au 31.12.2022	4 824 163,599	4 824 163,599
Souscription de la exercice	187 407,659	187 407,659
Rachat de l'exercice	-186 299,098	-186 299,098
Résultat 2022 capitalisé	267 633,707	267 633,707
Régularisation du résultat 2022 capitalisé	816,953	816,953
Régularisation des Sommes non Distribuables	75,254	75,254
Autres Mouvements	-2 692,784	313 775,680
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	-7 017,551	-7 017,551
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	4 324,767	4 324,767
Frais de négociation des titres	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice		316 468,464
Montant Fin de l'exercice au 31.12.2023	5 091 105,290	5 407 573,754

CP2 : Sommes Distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Les sommes distribuables des exercices antérieurs sont capitalisées, étant donné que FCP MAGHREBIA PRUDENCE est un fonds de capitalisation. Le solde de ce poste au 31 Décembre 2023 présente un montant de 316 468,464 DT contre 267 633,707 DT au 31 Décembre 2022 ; il se détaille ainsi :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Résultat Distribuable de l'exercice	312 147,290	261 695,013
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	4 321,174	5 938,694
Total	316 468,464	267 633,707

NOTE 7.2 : NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

PR1 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période allant du **01.01.2023** au **31.12.2023** à 270 956,739 DT contre 244 621,025 DT au 31.12.2022, il se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Dividendes	15 763,878	11 612,132
Revenus des Obligations des sociétés	151 002,108	143 325,677
Revenus des emprunts de l'Etat	104 190,753	89 683,216
Total	270 956,739	244 621,025

PR2 : Revenus des placements monétaires

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période allant du **01.01.2023** au **31.12.2023** à 90.917,616 DT contre 66 967,708 DT au 31.12.2022, il se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Revenus des Dépôts à Vue	47 077,607	41 334,769
Revenus des Prises en Pension Livrée	43 840,009	25 632,939
Total	90 917,616	66 967,708

CH1 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01.01.2023** au **31.12.2023** à 43 085,684 DT contre 44 625,832 DT au 31.12.2022, il se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Rémunération du gestionnaire	36 930,588	34 596,601
Rémunération du dépositaire	6 155,096	10 029,231
Total	43 085,684	44 625,832

CH2 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01.01.2023** au **31.12.2023** à 6 641,381 DT contre 5 267,888 DT au 31.12.2022, il se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Redevance CMF	5 186,638	4 858,713
Publicité et Publication	200,000	369,319
Commissions bancaires	49,743	30,856
Charges diverses	1 190,000	0,000
Impôts et taxes	15,000	9,000
Total	6 641,381	5 267,888

NOTE 8 : AUTRES INFORMATIONS

8-1 Données par part et ratios pertinents

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Revenus des placements	0,147	0,126	0,123	0,111	0,108
Charges de gestion des placements	-0,017	-0,018	-0,019	-0,017	-0,016
Revenus nets des placements	0,129	0,108	0,104	0,094	0,092
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,003	-0,002	-0,002	-0,002	-0,002
Résultat d'exploitation (1)	0,127	0,106	0,102	0,092	0,090
Régularisation du résultat d'exploitation	0,002	0,002	-0,002	0,002	-0,001
Sommes distribuables de l'exercice	0,128	0,109	0,100	0,093	0,089
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,002	-0,002	0,002	-0,002	0,001
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	-0,003	0,002	0,007	0,006	0,011
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,002	0,002	0,000	0,003	-0,002
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	-0,001	0,004	0,007	0,009	0,009
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	0,126	0,110	0,109	0,101	0,099
Droits d'Entrée	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Droits de Sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,001	0,004	0,007	0,009	0,009
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,000	0,001
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,001	0,004	0,007	0,009	0,010
Valeur liquidative	2,193	2,066	1,953	1,846	1,744
Charges de gestion de placement/ actif net moyen	0,83%	0,92%	0,95%	0,96%	0,96%
Autres charges / actif net moyen	0,13%	0,11%	0,10%	0,11%	0,11%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	6,03%	5,39%	5,22%	5,21%	5,31%
Actif net moyen	5 173 052	4 853 160	4 649 363	4 209 321	3 613 908

8-2 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE assure la gestion du fonds FCP MAGHREBIA PRUDENCE moyennant une commission de gestion de 0,6% HT calculée hebdomadairement sur la base de l'actif net. Le paiement de la commission est devenu mensuel à partir du mois de mai 2014.

L'UNION FINANCIERE prend en charge depuis 2011 les honoraires du commissaire aux comptes du fonds FCP MAGHREBIA PRUDENCE.

8-3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à l'ARAB TUNISIAN BANK. Celle-ci perçoit une commission globale hors taxes égale à 0,1% par an de l'actif net du FCP avec un minimum de 5 000 DT HT et un maximum de 25 000 DT HT par an.

Cette commission sera prélevée hebdomadairement sur l'actif net du fonds et versée annuellement au dépositaire à terme échu.

FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS** » qui comprennent le bilan au **31 décembre 2023**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **2 946 786,137 DT** et une valeur liquidative égale à **1,260 DT** par part.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS** » au **31 décembre 2023**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphes d'observations :

Nous attirons votre attention sur le point suivant : les emplois des liquidités et de quasi-liquidités représentent 20,36 % de l'actif total au 31 décembre 2023, ce taux d'emploi est en dépassement du taux maximum de 20 % fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune

forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS** » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS** » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS** » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS** ».

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement « **FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS** ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 19 mars 2024

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :
FMBZ KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

Bilan
Exercice clos le 31 décembre 2023
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Note	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
AC 1 - Portefeuille titres	<u>AC1</u>	2 345 669,870	2 555 224,951
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 345 669,870	2 555 224,951
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	<u>AC2</u>	602 807,383	676 002,943
a - Placements monétaires		0,000	0,000
b - Disponibilités		602 807,383	676 002,943
AC 3 - Créances d'exploitation	<u>AC3</u>	11 686,776	11 899,831
AC 4 - Autres actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIFS		2 960 164,029	3 243 127,725
PASSIFS			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	<u>PA1</u>	7 470,788	5 255,232
PA 2 - Autres créditeurs divers	<u>PA2</u>	5 907,104	6 049,454
TOTAL PASSIFS		13 377,892	11 304,686
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	<u>CP 1</u>	2 863 676,185	3 158 694,298
CP 2 - Sommes distribuables	<u>CP 2</u>	83 109,952	73 128,741
a - Résultat distribuable de l'exercice		82 933,244	62 792,766
b- Régul. Résultat distribuable de l'exercice		176,708	10 335,975
TOTAL ACTIF NET		2 946 786,137	3 231 823,039
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		2 960 164,029	3 243 127,725

Etat de résultat
Exercice clos le 31 décembre 2023
(*Exprimé en Dinars Tunisiens*)

	<u>Note</u>	<u>Du 01.01.2023</u> <u>Au 31.12.2023</u>	<u>Du 01.01.2022</u> <u>Au 31.12.2022</u>
Revenus du portefeuille titres	<u>PR 1</u>	94 418,610	85 672,755
a- Dividendes		94 418,610	85 672,755
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
c - Revenus des autres valeurs		0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	<u>PR 2</u>	46 229,915	33 666,022
<u>Total des revenus des placements</u>		140 648,525	119 338,777
Charges de gestion des placements	<u>CH 1</u>	-47 640,389	-47 813,123
REVENUS NET DES PLACEMENTS		93 008,136	71 525,654
Autres produits		0,000	234,202
Autres charges	<u>CH 2</u>	-10 074,892	-8 967,090
RESULTAT D'EXPLOITATION		82 933,244	62 792,766
Régularisation du Résultat d'exploitation		176,708	10 335,975
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		83 109,952	73 128,741
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-176,708	-10 335,975
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-171 442,128	-170 735,393
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		111 548,227	6 571,998
Frais de négociation des titres		-2 013,238	-1 173,571
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		21 026,105	-102 544,200

Etat de variation de l'actif net
Exercice clos le 31 décembre 2023
(*Exprimé en Dinars Tunisiens*)

	<u>Du 01.01.2023 Au</u> <u>31.12.2023</u>	<u>Du 01.01.2022</u> <u>Au 31.12.2022</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</u>	<u>21 026,105</u>	<u>-102 544,200</u>
a - Résultat d'exploitation	82 933,244	62 792,766
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-171 442,128	-170 735,393
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	111 548,227	6 571,998
d - Frais de négociation de titres	-2 013,238	-1 173,571
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>-306 063,007</u>	<u>430 425,503</u>
a- Souscriptions	8 895,197	730 602,023
Capital	6 872,522	584 712,784
Régularisation des sommes non distribuables	316,289	9 133,010
Régularisation des sommes distribuables	1 706,386	136 756,229
b- Rachats	-314 958,204	-300 176,520
Capital	-257 445,401	-240 017,101
Régularisation des sommes non distribuables	2 635,353	-4 638,302
Régularisation des sommes distribuables	-60 148,156	-55 521,117
Droits de sortie	0,000	0,000
VARIATION DE L'ACTIF NET	-285 036,902	327 881,303
<u>ACTIF NET</u>		
a- En début de l'exercice	3 231 823,039	2 903 941,736
b - En fin de l'exercice	2 946 786,137	3 231 823,039
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- En début de l'exercice	2 588 473,477	2 243 777,794
b - En fin de l'exercice	2 337 900,598	2 588 473,477
VALEUR LIQUIDATIVE	1,260	1,249
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	0,881%	-3,478%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« **FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS** » est un fonds commun de placement de catégorie Actions, régi par la loi n° 2001-83 du 24-Juillet-2001, portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif (OPC), et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 24/02/2009, sous le N° 03-2009. Le fonds a été constitué le 15 septembre 2009.

Depuis le 06 avril 2010, le FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est identifié fiscalement par le matricule fiscal n° 1144073/X/N/N/000.

Le dépositaire initial de ce fonds est L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES –UIB, sa gestion est assurée par l'UNION FINANCIERE. FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est destiné à être un support à des contrats d'assurance vie en unités de compte d'ASSURANCES MAGHREBIA VIE, ainsi qu'en tant que support pour placement financier classique dont les parts sont distribuées par l'UNION FINANCIERE.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 100 000 parts de 1 DT chacune, et souscrit en totalité par Assurances MAGHREBIA.

Sa durée de vie est de 50 ans à compter de sa date de constitution.

Le portefeuille du FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est exclusivement composé de :

- Dans une proportion de 80% de l'actif net, en actions des sociétés cotées,
- A hauteur d'une proportion de 20% de l'actif net, en liquidités et quasi-liquidités.

En date du 25 mars 2021, le « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour le changement du dépositaire du fonds désignant l'ARAB TUNISIAN BANK en tant que nouveau dépositaire en remplacement de l'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, l'agrément pour l'ajout de « Assurances MAGHREBIA Vie » en tant que nouveau distributeur des parts de « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » et aussi l'agrément pour le changement de la catégorie de « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » de FCP Mixte à FCP Actions.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

En revanche, les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20%.

FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est un fonds de capitalisation, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2023**, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE :

La comptabilité de « **FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS** » est tenue au moyen du logiciel CARTHAGO ASSET MANAGEMENT.

Le système en place permet l'édition des documents suivants :

- Journal des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;
- Balance générale ;
- Etats financiers.

NOTE 4 : EXERCICE SOCIAL :

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

NOTE 5 : UNITE MONETAIRE :

Les comptes de FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS sont libellés en Dinar Tunisien.

NOTE 6 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

6.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et opérant dans les secteurs industriels et de services. Ils sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au Cours Moyen Pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués, sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

6.3- *Evaluation des autres placements*

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

6.4- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 7 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

NOTE 7.1 : NOTES SUR LE BILAN

AC1 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 2 345 669,870 DT et se détaille comme suit :

		Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2023	% de l'actif net
	a- Actions et valeurs assimilées				
Code ISIN	Actions				
TN0002300358	AIRLIQUIDE	219	15 565,000	17 762,652	0,60%
TNDKJ8O68X1	ASSURANCES MAGHREBIA VIE AA	55 090	334 947,200	333 239,410	11,31%
TN0007830011	ASSUR MAGHREBIA	4 887	283 556,301	256 323,150	8,70%
TN0004700100	ATL	20 416	75 735,440	73 477,184	2,49%
TN0006610018	ATTIJARI LEASING	500	7 955,000	8 345,500	0,28%
TN0007400013	CARTHAGE CEMENT	12 400	23 077,450	24 490,000	0,83%
TN0007550015	CITY CARS	7 014	68 685,457	85 479,618	2,90%
TN0007670011	DELICE HOLDING	18 635	256 345,172	217 377,275	7,38%
TN0007410012	ENNAKL AUTOMOBILES	2 288	25 615,933	28 085,200	0,95%
TN0007570013	EURO-CYCLES	4 131	64 957,149	65 414,385	2,22%
TN0007510019	LANDOR	10 726	78 025,666	64 366,726	2,18%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING (AA)	27 773	187 097,252	245 791,050	8,34%
TN0005700018	PGH	29 864	235 098,874	226 010,752	7,67%
TN0007610017	SAH	30 529	225 091,735	243 835,123	8,27%
TN0006530018	SOTETEL	3 969	13 606,840	14 316,183	0,49%
TN0006560015	SOTUVER	21 813	109 328,341	262 541,268	8,91%
TN0001400704	SPDIT	3 317	26 111,460	28 194,500	0,96%
TNNGTFLC2986	STA	288	6 930,241	5 616,000	0,19%
TNF8FC5GRVG9	TELNET HOLDING	10 182	73 793,771	78 757,770	2,67%
TN0007270010	TPR	13 348	60 145,896	66 246,124	2,25%
	TOTAL		2 171 670,178	2 345 669,870	79,60%

Le coût d'acquisition du portefeuille titre s'élève au 31 Décembre 2023 à 2 171 670,178 DT contre 2 209 783,131 DT à la clôture de l'exercice 2022, soit une diminution de 38 112,953 DT. Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2023 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions	216 853,930
Total	216 853,930

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2023 se détaillent ainsi :

Sorties	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou Moins-values réalisé
Actions	254 966,883	366 515,110	111 548,227
Total	254 966,883	366 515,110	111 548,227

AC 2 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 602 807,383 DT contre 676 002,943 DT en 31.12.2022, il se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Disponibilités		
Avoirs en banque	595 745,237	676 002,943
Sommes à l'encaissement	7 062,146	0,000
Total	602 807,383	676 002,943

AC 3 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 11 686,776 DT contre 11 899,831 DT au 31.12.2022, il se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Intérêts courus sur avoirs bancaires	11 686,776	11 899,831
Total	11 686,776	11 899,831

PA1 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2023** à 7 470,788 DT contre 5 255,232 DT au 31.12.2022 et s'analyse comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Rémunération du gestionnaire à payer	3 941,867	4 281,302
Rémunération du dépositaire à payer	3 528,921	973,930
Total	7 470,788	5 255,232

PA2 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au **31.12.2023** à 5 907,104 DT contre 6 049,454 DT au 31.12.2022, elle se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Honoraires Commissaire aux comptes à payer	4 738,094	4 788,717
Redevance CMF à payer	265,718	288,627
Retenue à la source à payer	703,292	772,110
Publication	200,000	200,000
Total	5 907,104	6 049,454

CP1 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

Capital au 01 Janvier 2023	
Montant en Nominal	2 588 473,477
Nombre de parts	2 588 473,477
Nombre de porteurs de parts	4
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant en Nominal	6 872,522
Nombre de parts	6 872,522
Nombre de porteurs de parts	0
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant en Nominal	257 445,401
Nombre de parts	257 445,401
Nombre de porteurs de parts	0
Capital au 31 Décembre 2023	
Montant en Nominal (2)	2 337 900,598
Nombre de parts (1)	2 337 900,598
Nombre de porteurs de parts	4

- (1) Les opérations de souscriptions et rachats peuvent être effectuées en fractions de parts : millième de parts, Les dispositions du fonds réglant l'émission et le rachat des parts s'appliquent aux fractions de parts.
- (2) Il s'agit de la valeur du capital avant capitalisation du résultat antérieur et prise en compte des sommes non distribuables de l'exercice. Compte tenu de ces éléments, le capital s'établit à 2 863 676,185 DT détaillé comme suit :

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Montant Fin de l'exercice au 31.12.2022	3 158 694,298	3 158 694,298
Souscription de l'exercice	6 872,522	6 872,522
Rachat de l'exercice	-257 445,401	-257 445,401
Résultat 2022 capitalisé	73 128,741	73 128,741
Régularisation du résultat 2022 capitalisé	-58 618,478	-58 618,478
Régularisation des Sommes non Distribuables	2 951,642	2 951,642
Autres Mouvements	-61 907,139	21 202,813
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	-171 442,128	-171 442,128
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	111 548,227	111 548,227
Frais de négociation des titres	-2 013,238	-2 013,238
Sommes distribuables de l'exercice		83 109,952
Montant Fin de l'exercice au 31.12.2023	2 863 676,185	2 946 786,137

CP2 : Sommes Distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Les sommes distribuables des exercices antérieurs sont capitalisées, étant donné que FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est un fonds de capitalisation. Le solde de ce poste au 31 Décembre 2023 présente un montant de 83 109,952 DT contre 73 128,741 DT au 31 Décembre 2022 ; il se détaille ainsi :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Résultat Distribuable de l'exercice	82 933,244	62 792,766
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	176,708	10 335,975
Total	83 109,952	73 128,741

NOTE 7.2 : NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

PR1 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période allant du **01.01.2023** au **31.12.2023** à 94 418,610 DT contre 85 672,755 DT au 31.12.2022, il se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Dividendes	94 418,610	85 672,755
Total	94 418,610	85 672,755

PR2 : Revenus des placements monétaires

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période allant du **01.01.2023** au **31.12.2023** à 46 229,915 DT contre 33 666,022 au 31.12.2022, il se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Intérêts sur avoirs bancaires	46 229,915	33 666,022
Total	46 229,915	33 666,022

CH1 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01.01.2023** au **31.12.2023** à 47 640,389 DT contre 47 813,123 DT au 31.12.2022, il se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Rémunération du gestionnaire	44 111,469	43 009,085
Rémunération du dépositaire	3 528,920	4 804,038
Total	47 640,389	47 813,123

CH2 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01.01.2023** au **31.12.2023** à 10 074,892 DT contre 8 967,090 DT au 31.12.2022, il se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 Au 31.12.2023	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022
Honoraires du commissaire aux comptes	5 646,490	5 658,837
Redevance CMF	2 973,493	2 898,975
Publicité et Publication	200,000	369,319
Commissions bancaires	48,909	30,359
Charges diverses	1 190,000	0,000
Impôts et taxes	16,000	9,600
Total	10 074,892	8 967,090

NOTE 8 : AUTRES INFORMATIONS**8-1 Données par part et ratios pertinents**

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Revenus des placements	0,060	0,046	0,045	0,025	0,057
Charges de gestion des placements	-0,020	-0,018	-0,022	-0,013	-0,020
Revenus nets des placements	0,040	0,028	0,023	0,012	0,037
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,004	-0,003	-0,003	-0,004	-0,004
Résultat d'exploitation (1)	0,035	0,024	0,020	0,009	0,033
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,004	0,000	0,004	-0,001
Sommes distribuables de l'exercice	0,036	0,028	0,020	0,013	0,032
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,000	-0,004	0,000	-0,004	0,001
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	-0,073	-0,066	0,046	0,052	-0,048
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,048	0,003	-0,003	-0,017	-0,050
Frais de négociation de titres	-0,001	0,000	-0,001	-0,001	-0,001
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	-0,026	-0,063	0,042	0,034	-0,099
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	0,009	-0,046	0,062	0,043	-0,067
Droits d'Entrée	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Droits de Sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,026	-0,063	0,042	0,034	-0,099

Régularisation du résultat non distribuable	0,001	-0,010	0,000	0,008	0,003
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,025	-0,073	0,042	0,042	-0,096
Valeur liquidative	1,260	1,249	1,294	1,232	1,176
Charges de gestion de placement/ actif net moyen	1,61%	1,65%	1,67%	1,46%	1,67%
Autres charges / actif net moyen	-0,34%	-0,31%	0,26%	0,28%	0,28%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,79%	2,17%	1,53%	0,95%	2,66%
Actif net moyen	2 967 707	2 890 977	2 941 026	2 550 975	2 418 348

8-2 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE assure la gestion du fonds FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS moyennant une commission de gestion de 1,25% HT calculée hebdomadairement sur la base de l'actif net. Le paiement de la commission est devenu mensuel à partir du mois de mai 2014.

8-3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à l'ARAB TUNISIAN BANK. Celle-ci perçoit une commission globale hors taxes égale à 0,1% par an de l'actif net du FCP avec un minimum de 5 000 DT HT et un maximum de 25 000 DT HT par an.

Cette commission sera prélevée hebdomadairement sur l'actif net du fonds et versée annuellement au dépositaire à terme échu.

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 168.852.307, un actif net de D : 167.774.338 et un bénéfice de la période de D : 2.917.908.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2024, ainsi

que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 25 Octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	<u>133 081 670</u>	<u>147 797 029</u>	<u>148 610 474</u>
Obligations et valeurs assimilées		130 621 022	139 178 010	139 847 279
OPCVM		2 460 648	8 619 018	8 763 195
Placements monétaires et disponibilités		<u>31 607 454</u>	<u>21 061 536</u>	<u>14 945 005</u>
Placements monétaires	5	16 223 670	6 038 506	-
Disponibilités		15 383 785	15 023 030	14 945 005
Créances d'exploitation	6	<u>4 163 182</u>	<u>2 391</u>	<u>2 391</u>
TOTAL ACTIF		<u>168 852 307</u>	<u>168 860 956</u>	<u>163 557 870</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	230 954	220 397	216 625
Autres créditeurs divers	8	847 015	935 535	952 191
TOTAL PASSIF		<u>1 077 969</u>	<u>1 155 932</u>	<u>1 168 816</u>
ACTIF NET				
Capital	9	159 677 845	159 767 243	152 275 333
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		8 096 493	7 937 780	10 113 721
ACTIF NET		<u>167 774 338</u>	<u>167 705 024</u>	<u>162 389 054</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>168 852 307</u>	<u>168 860 956</u>	<u>163 557 870</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Not e</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Année 2023</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	2 384 121	7 475 750	2 489 318	7 508 227	10 036 559
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 384 121	7 202 374	2 489 318	7 212 941	9 741 273
Revenus des titres OPCVM		-	273 376	-	295 286	295 286
Revenus des placements monétaires	11	122 355	638 204	189 022	661 303	834 196
Revenus des prises en pension	12	547 339	933 603	263 669	653 388	829 590
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 053 814	9 047 557	2 942 008	8 822 918	11 700 345
Charges de gestion des placements	13	(210 954)	(632 382)	(210 397)	(628 131)	(834 757)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 842 861	8 415 175	2 731 612	8 194 787	10 865 589
Autres charges	14	(61 346)	(182 655)	(59 976)	(179 674)	(249 184)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 781 515	8 232 520	2 671 636	8 015 112	10 616 404
Régularisation du résultat d'exploitation		(140 171)	(136 028)	13	(77 332)	(502 683)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 641 344	8 096 493	2 671 649	7 937 780	10 113 721
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		140 171	136 028	(13)	77 332	502 683
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(297 923)	(348 899)	139 543	116 936	261 113
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		434 316	499 774	-	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		2 917 908	8 383 396	2 811 179	8 132 049	10 877 517

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/07</i>	<i>Période du 01/01</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/202 3</i>	<i>Période du 01/01</i>	<i>Année</i>
	<i>au 30/09/2024</i>	<i>au 30/09/2024</i>	<i>3</i>	<i>au 30/09/2023</i>	<i>2023</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 917 908	8 383 396	2 811 179	8 132 049	10 877 517
Résultat d'exploitation	2 781 515	8 232 520	2 671 636	8 015 112	10 616 404
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(297 923)	(348 899)	139 543	116 936	261 113
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	434 316	499 774	-	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(3 594 991)	(2 998 113)	293 960	(4 258 290)	(12 319 728)
Souscriptions					
- Capital	35 721 370	107 751 862	11 154 947	60 433 086	119 235 054
- Régularisation des sommes non distribuables	2 403 655	7 217 313	719 944	3 840 099	7 699 609
- Régularisation des sommes distribuables	1 798 587	3 447 926	497 188	1 564 631	5 380 327
Rachats					
- Capital	(38 959 512)	(110 436 372)	(10 878 224)	(64 359 771)	(130 329 597)
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 620 333)	(7 394 888)	(702 721)	(4 094 372)	(8 422 110)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 938 758)	(3 583 954)	(497 175)	(1 641 963)	(5 883 010)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(677 083)	5 385 284	3 105 138	3 873 759	(1 442 211)
ACTIF NET					
En début de période	168 451 420	162 389 054	164 599 885	163 831 265	163 831 265
En fin de période	167 774 338	167 774 338	167 705 024	167 705 024	162 389 054
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	1 388 518	1 383 488	1 450 227	1 490 936	1 490 936
En fin de période	1 359 098	1 359 098	1 452 907	1 452 907	1 383 488
VALEUR LIQUIDATIVE	123,445	123,445	115,427	115,427	117,376
TAUX DE RENDEMENT	1,75%	5,17%	1,70%	5,04%	6,82%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

L'INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 juin 2022.L'exercice 2021 étant le dernier exercice de distribution.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2024 à D : 133.081.670 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% Actif net
-	<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		126 081 300	130 621 022	77,86%
	Obligations de sociétés		55 581 300	58 581 902	34,92%
TN0003400405	AMEN BANK ES 2010	10 000	66 200	66 568	0,04%
TN0003400660	AMEN BANK SUB 2020 B	70 000	2 800 000	2 930 648	1,75%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-01 CA	10 000	800 000	828 840	0,49%
TN0003400694	AMEN BANK SUB 2021-01 CB	10 000	700 000	725 472	0,43%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-02 CA	10 000	1 000 000	1 073 808	0,64%
TN0003600640	ATB SUB 2017	30 000	600 000	626 376	0,37%
TN0004700712	ATL 2017 SUB	2 000	40 000	42 424	0,03%
TN0004700746	ATL 2017-2 C	2 500	50 000	51 838	0,03%
TN0004700803	ATL 2019-1 CA	7 000	140 000	150 651	0,09%
TN0004700811	ATL 2020-1 CA	5 000	200 000	215 804	0,13%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA	40 000	3 200 000	3 444 800	2,05%
TN0000792538	ATL 2023-1 CA	50 000	4 000 000	4 200 120	2,50%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2 CA	30 000	3 000 000	3 246 264	1,93%
TN0006610554	ATTIJARI LEAS SUB 2020-1	7 000	280 000	299 382	0,18%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1	21 000	1 260 000	1 262 218	0,75%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASING 2023-1	20 000	2 000 000	2 162 320	1,29%
TNO6AI2ZF0D3	ATTIJARI LEASING 2024-1	5 000	500 000	522 420	0,31%
TN0001900836	BH 2009	20 000	152 000	159 968	0,10%
TN0001300664	BTE 2019	6 000	120 000	127 646	0,08%
TN0004620134	BTK 2009 C	5 000	33 100	34 484	0,02%
TN0002101988	TL 2017-2	10 000	200 000	208 456	0,12%
TN0002102093	TL 2018 SUB B	2 500	100 000	106 192	0,06%
TN0002102135	TLF 2020-1 TF	15 000	300 000	309 612	0,18%
TN0002102143	TLF2020 SUB -TF	20 000	800 000	844 096	0,50%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	20 000	800 000	828 736	0,49%
TNZSBU7F6WY7	TLF2021 SUB -TF	15 000	900 000	964 968	0,58%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 TF	20 000	1 600 000	1 720 304	1,03%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	25 000	2 000 000	2 071 680	1,23%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 TF	10 000	1 000 000	1 062 448	0,63%
TN4SCYEXIVY5	TLF 2024-1 TF	5 000	500 000	515 916	0,31%
TN0007780067	ABC TUNISIE 2020-1 CA	5 000	100 000	102 388	0,06%
TN0002601144	STB SUB 2019-1 CA	10 000	200 000	214 088	0,13%
TN0002601201	STB 2020-1	7 000	140 000	145 415	0,09%
TNOPID0RGAE6	BH SUB 2021-2 CAT C	120 000	12 000 000	12 830 592	7,65%

TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD	60 000	6 000 000	6 145 200	3,66%
TNXFR5BNBPM9	STB SUB 2021-1 CC	100 000	6 000 000	6 291 200	3,75%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1	25 000	2 000 000	2 048 560	1,22%
	Emprunt national		70 500 000	72 039 120	42,94%
TN0008000838	Emprunt National 2021CAT B	100 000	10 000 000	10 177 440	6,07%
TN0008000846	Emprunt National 2021CAT C	30 000	30 000 000	30 538 392	18,20%
TNHG2VXQ3BGO	Emprunt National 2022 CAT B	200 000	20 000 000	20 768 640	12,38%
TN3C6DVEWM76	Emprunt National 1TR 2023 CAT B	5 000	500 000	523 928	0,31%
TNRGVSC8DE36	Emprunt National 3TR 2022 CAT B TF	100 000	10 000 000	10 030 720	5,98%
	Titre OPCVM		2 507 283	2 460 648	1,47%
TN0001900752	SICAV BH OBLIGATAIRE	9 182	1 000 085	964 183	0,57%
TNEEIQKVLG38	TUNISO EMIRATIE SICAV	14 080	1 507 198	1 496 465	0,89%
	Total		128 588 583	133 081 670	79,32%
	Total par rapport au total des actifs			78,82%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2024 à D : 16.223.670 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% Actif net
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>	15 998 799	16 223 670	9,67%
	Pension livrée AMEN BANK au 22/10/24 à 9,07% pour 92 jours	4 999 387	5 088 817	3,03%
	Pension livrée BH BANK au 31/10/2024 à 8,98% pour 90 jours	5 999 405	6 089 196	3,63%
	Pension livrée BTE au 26/11/2024 à 9,13% pour 92 jours	5 000 007	5 045 657	3,01%
	TOTAL	15 998 799	16 223 670	9,67%
	Pourcentage par rapport au total des actifs			9,61%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 30 septembre 2024 un solde de D : 4.163.182 contre D : 2.391 au 30.09.2023 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Sommes à encaisser	2 391	2 391	2 391
Rachats Titres OPCVM à encaisser	4 160 791	-	-
Total	<u>4 163 182</u>	<u>2 391</u>	<u>2 391</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à D : 230.954 contre D : 220.397 au 30/09/2023 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Gestionnaire	210 954	210 397	206 625
Dépositaire	20 000	10 000	10 000
Total	<u>230 954</u>	<u>220 397</u>	<u>216 625</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à D : 847.015 contre D : 935.535 au 30/09/2023 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Redevance du CMF	13 779	13 789	13 803
Dividendes à payer	791 044	889 065	883 176
Commissaire aux comptes	27 078	18 087	35 737
Rémunération Président du Conseil	824	824	824
Jetons de présence	12 408	11 945	14 644
Retenue à la source	105	105	105
TCL	1 777	1 721	2 066
Produit perçu d'avance	-	-	1 835
Total	<u>847 015</u>	<u>935 535</u>	<u>952 191</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2024, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2023

Montant	152 275 333
Nombre de titres	1 383 488
Nombre d'actionnaires	1 107

Souscriptions réalisées

Montant	107 751 862
Nombre de titres émis	978 975
Nombre d'actionnaires nouveaux	152

Rachats effectués

Montant	(110 436 372)
Nombre de titres rachetés	(1 003 365)
Nombre d'actionnaires sortants	(126)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(348 899)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	499 774
Régularisation des sommes non distribuables	700
Résultat incorporé à la VL (A)	10 113 721
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(178 275)

Capital au 30-09-2024

Montant	159 677 845
Nombre de titres	1 359 098
Nombre d'actionnaires	1 133

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Avril 2024.

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2024 à D : 2.384.121 contre D : 2.489.318 pour la même période de l'exercice 2023 se détaillant ainsi:

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
<u>Revenus des obligations</u>	<u>1 101 665</u>	<u>3 403 114</u>	<u>1 219 177</u>	<u>3 444 913</u>	<u>4 703 049</u>
- - Intérêts	1 101 665	3 403 114	1 219 177	3 444 913	4 703 049
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>1 282 456</u>	<u>3 799 260</u>	<u>1 270 140</u>	<u>3 768 028</u>	<u>5 038 224</u>
- - Intérêts des BTA et emprunt national	1 282 456	3 799 260	1 270 140	3 768 028	5 038 224
<u>Revenus des OPCVM</u>	-	<u>273 376</u>	-	<u>295 286</u>	<u>295 286</u>
- - Dividendes	-	273 376	-	295 286	295 286
TOTAL	2 384 121	7 475 750	2 489 318	7 508 227	10 036 559

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2024 à D : 122.355 contre D : 189.022 pour la même période de l'exercice 2023, se détaillant ainsi:

	du 01/07 au 30/09/20 24	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/20 23	du 01/01 au 30/09/202 3	Année 2023
Intérêts des dépôts à vue	82 287	524 109	189 022	661 303	834 196
Intérêts des certificats de dépôts	40 068	114 095	-	-	-
TOTAL	122 355	638 204	189 022	661 303	834 196

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Intérêts des pensions livrées	547 339	933 603	263 669	653 388	829 590
TOTAL	547 339	933 603	263 669	653 388	829 590

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024 à D : 210.954 contre D : 210.397 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/20 24	du 01/01 au 30/09/20 24	du 01/07 au 30/09/20 23	du 01/01 au 30/09/20 23	Année 2023
Rémunération du gestionnaire	210 954	622 382	210 397	618 131	824 757
Rémunération du dépositaire	-	10 000	-	10 000	10 000
TOTAL	210 954	632 382	210 397	628 131	834 757

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024 à D : 61.346 contre D : 59.976 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/20 23	Année 2023
Redevance du CMF	42 190	124 473	42 078	123 623	164 947
Commissaire aux comptes	9 074	27 025	8 066	25 884	43 534
Rémunération Président du Conseil	1 667	5 000	1 667	4 556	6 222
Jetons de présence	2 269	6 756	2 269	6 732	9 000
TCL	5 545	16 953	5 545	17 105	22 650
Autres	602	2 448	351	1 776	2 831
TOTAL	61 346	182 655	59 976	179 674	249 184

Note 15 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l' "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.

SICAV RENDEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV RENDEMENT, comprenant le bilan au 30 septembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 30 septembre 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 2.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV RENDEMENT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans

les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ce point.

Tunis, le 28 Octobre 2024,

Le Commissaire Aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Selma LANGAR

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Portefeuille-titres	3	330 691 059	325 364 284	336 851 965
Obligations et valeurs assimilées		330 691 059	325 364 284	336 851 965
Placements monétaires et disponibilités	4	236 696 643	216 155 097	191 042 556
Placements monétaires		236 695 893	216 154 266	191 042 091
Disponibilités		750	831	465
Créances d'exploitation		-	-	2 675 400
TOTAL ACTIF		567 387 702	541 519 381	530 569 921
PASSIF				
Autres créditeurs divers	5	201 459	168 340	215 113
TOTAL PASSIF		201 459	168 340	215 113
ACTIF NET				
Capital	10	539 813 299	517 789 136	499 247 900
Sommes distribuables		27 372 944	23 561 905	31 106 908
Sommes distribuables des exercices antérieurs		3 294	798	798
Sommes distribuables de la période		27 369 650	23 561 107	31 106 110
ACTIF NET		567 186 243	541 351 041	530 354 808
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		567 387 702	541 519 381	530 569 921

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/07 au 30/09/2024	Période du 01/01 au 30/09/2024	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Revenus du portefeuille-titres	6	5 488 841	16 389 171	4 897 489	13 896 886	19 308 173
Revenus des obligations et valeurs assimilées		5 488 841	16 389 171	4 897 489	13 896 886	19 308 173
Revenus des placements monétaires	7	5 461 471	14 586 439	4 749 586	11 658 344	16 112 292
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		10 950 312	30 975 610	9 647 075	25 555 230	35 420 465
Charges de gestion des placements	8	(1 140 633)	(3 113 182)	(967 605)	(2 720 668)	(3 708 319)
REVENU NET DES PLACEMENTS		9 809 679	27 862 428	8 679 470	22 834 562	31 712 146
Autres produits		301	1 033	188	506	792
Autres charges d'exploitation	9	(184 143)	(533 586)	(169 961)	(471 198)	(644 924)
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 625 837	27 329 875	8 509 697	22 363 870	31 068 014
Régularisation du résultat d'exploitation		(682 005)	39 775	436 928	1 197 237	38 096
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 943 832	27 369 650	8 946 625	23 561 107	31 106 110
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		682 005	(39 775)	(436 928)	(1 197 237)	(38 096)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		233 540	716 585	252 707	787 306	1 040 012
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		-	-	-	18 423	18 423
Frais de négociation de titres		-	-	-	(19 008)	(19 008)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		9 859 377	28 046 460	8 762 404	23 150 591	32 107 441

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2024	Période du 01/01 au 30/09/2024	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	9 859 377	28 046 460	8 762 404	23 150 591	32 107 441
Résultat d'exploitation	9 625 837	27 329 875	8 509 697	22 363 870	31 068 014
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	233 540	716 585	252 707	787 306	1 040 012
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	-	-	18 423	18 423
Frais de négociation de titres	-	-	-	(19 008)	(19 008)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	(27 718 790)	-	(19 825 029)	(19 825 029)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(11 666 082)	36 503 765	13 928 941	81 177 287	61 224 204
Souscriptions	187 728 552	552 802 450	137 918 008	550 448 359	706 839 178
- Capital	180 141 577	533 448 734	132 768 812	533 676 483	681 732 808
- Régularisation des sommes non distribuables	198 696	374 948	175 387	343 697	612 573
- Régularisation des sommes distribuables	7 388 279	18 978 768	4 973 809	16 428 179	24 493 797
Rachats	(199 394 634)	(516 298 685)	(123 989 067)	(469 271 072)	(645 614 974)
- Capital	(191 107 630)	(493 604 916)	(119 292 689)	(451 076 872)	(617 889 189)
- Régularisation des sommes non distribuables	(216 612)	(369 952)	(159 497)	(327 140)	(633 966)
- Régularisation des sommes distribuables	(8 070 392)	(22 323 817)	(4 536 881)	(17 867 060)	(27 091 819)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 806 705)	36 831 435	22 691 345	84 502 849	73 506 616
ACTIF NET					
En début de période	568 992 948	530 354 808	518 659 696	456 848 192	456 848 192
En fin de période	567 186 243	567 186 243	541 351 041	541 351 041	530 354 808
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	5 439 687	4 937 211	4 989 532	4 304 551	4 304 551
En fin de période	5 331 240	5 331 240	5 123 074	5 123 074	4 937 211
VALEUR LIQUIDATIVE	106,389	106,389	105,669	105,669	107,420
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,80%	6,55%	6,56%	5,99%	6,13%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/09/2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV RENDEMENT figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 30 septembre 2024 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 3 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2024 à 330 691 059 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Code ISIN	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2024	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
Obligations de sociétés		574 000	33 634 450	35 234 522	6,21%
Obligations CIL		45 000	2 700 000	2 765 805	0,49%
-CIL 2020/1 10,5%	TN0004201471	15 000	300 000	308 085	0,05%
-CIL 2023/1 10,55%	TNY1F6BOX6F5	30 000	2 400 000	2 457 720	0,43%
Obligations BTK		10 000	66 200	68 960	0,01%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	TN0004620134	10 000	66 200	68 960	0,01%
Obligations BH		50 000	2 402 000	2 590 200	0,46%
- BH 2009 TMM+0,8%	TN0001900844	20 000	152 000	160 020	0,03%
- BH 2021-2 TMM+2,55%	TNSH8NXC1WC4	30 000	2 250 000	2 430 180	0,43%
Obligations STB		178 000	3 194 250	3 323 811	0,59%
- STB 2008/1 TMM+2%	TN0002601011	33 000	1 188 000	1 223 871	0,22%
- STB 2008/2 6,5%	TN0002601029	65 000	406 250	419 250	0,07%
- STB 2019/1 10,50%	TN0002601144	30 000	600 000	642 240	0,11%
- STB SUB 2020/1 10,50%	TN0002601201	50 000	1 000 000	1 038 450	0,18%
Obligations TL		90 000	7 800 000	8 150 850	1,44%
- TUNISIE LEASING 2021-1 9,7%	TN0002102150	10 000	400 000	414 290	0,07%
- TUNISIE LEASING 2023-1 10,55%	TN99P72UERY9	30 000	2 400 000	2 486 580	0,44%
- TUNISIE LEASING 2023-2 10,70%	TNMCJHUZPRD0	30 000	3 000 000	3 187 140	0,56%
- TUNISIE LEASING 2024-1 10,60%	TN4SCYEXIVY5	10 000	1 000 000	1 031 600	0,18%
- TUNISIE LEASING 2024-1 TMM+2,5%	TNUSNP2H8PH1	10 000	1 000 000	1 031 240	0,18%
Obligations AMEN BANK		70 000	5 800 000	6 209 160	1,09%
- AMEN BANK SUB 2020-3 9,2%	TN0003400652	20 000	800 000	837 260	0,15%
- AMEN BANK SUB 2023-2 TMM+2,15%	TNL8PGUB9C93	50 000	5 000 000	5 371 900	0,95%
Emp BIAT 2022-1 TMM+3%	TNG0JL1IIN67	50 000	5 000 000	5 143 200	0,91%
Emp ATIJARI LEASING 2023-1 10,70%	TNMEZPU3I4U2	30 000	3 000 000	3 243 420	0,57%
Emp ENDA TAMWEEL 2024-1 10,80%	TNCYYRNQ4UA6	30 000	3 000 000	3 048 300	0,54%
Emp ATB 2007/1	TN0003600509	21 000	672 000	690 816	0,12%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier		1 709 140	281 377 756	295 456 537	52,09%
* BTA		131 140	123 577 756	132 729 037	23,40%
BTA 6,3% MARS 2026	TN0008000622	36 401	33 507 652	36 948 896	6,51%
BTA 6,6% MARS 2027	TN0008000655	94 739	90 070 104	95 780 141	16,89%
* EMPRUNT NATIONAL		1 578 000	157 800 000	162 727 500	28,69%
Emp NATIONAL 2021 CAT B 1ère tranche	TN0008000838	150 000	15 000 000	15 263 250	2,69%
Emp NATIONAL 2021 CAT B 2ème tranche	TN0008000895	200 000	20 000 000	20 135 000	3,55%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 1ère tranche	TN0OU20VQYS5	100 000	10 000 000	10 450 200	1,84%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 3ème tranche	TNFOOWIRG8H7	50 000	5 000 000	5 015 600	0,88%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 4ème tranche	TN7PM93UZP50	118 000	11 800 000	12 617 150	2,22%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 1ère tranche	TN3C6DVEWM76	300 000	30 000 000	31 433 100	5,54%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 2ème tranche	TNN50G7PX8W5	350 000	35 000 000	35 992 600	6,35%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 3ème tranche	TNRS9CVT3SJ7	150 000	15 000 000	15 048 000	2,65%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 4ème tranche	TNBII1MJCEF3	60 000	6 000 000	6 381 300	1,13%
Emp NATIONAL 2024 CAT B 1ère tranche	TN2781ZB9E10	50 000	5 000 000	5 243 100	0,92%
Emp NATIONAL 2024 CAT B 2ème tranche	TNX0K9990B08	50 000	5 000 000	5 148 200	0,91%
TOTAL			315 012 206	330 691 059	58,30%

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2024 à 236 696 643 DT se détaillant comme suit:

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2024	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS			108 500	108 203 809	108 310 253	19,10%
Certificat de dépôt à moins d'un an BT (10 jours au taux de 9,49 %)	TN1X1VX8S6G8	23/09/2024	53 000	52 814 409	52 920 853	9,33%
(10 jours au taux de 9,49 %)	TNI7KHURQE34	24/09/2024	3 000	2 993 690	2 998 741	0,53%
(10 jours au taux de 9,49 %)	TNPOB1PWGRU4	27/09/2024	9 500	9 480 018	9 494 017	1,67%
(20 jours au taux de 9,49 %)	TN3B17DX11Y5	27/09/2024	20 000	19 957 933	19 974 786	3,52%
(30 jours au taux de 9,49 %)	TNLC93S5WDH6	18/09/2024	5 500	5 476 924	5 491 951	0,97%
(30 jours au taux de 9,49 %)	TN6C86UDQU76	10/09/2024	3 500	3 478 030	3 493 445	0,62%
(30 jours au taux de 9,49 %)	TNFD3R1PYIV9	11/09/2024	5 000	4 968 615	4 989 593	0,88%
Certificat de dépôt à moins d'un an BIAT (10 jours au taux de 8,99 %)	TNFKJ39RHC199	17/09/2024	6 500	6 459 199	6 478 320	1,14%
Certificat de dépôt à moins d'un an AMEN BANK (10 jours au taux de 8,99 %)	TN8BQZZLXWS8	30/09/2024	48 000	47 904 346	47 904 346	8,45%
			48 000	47 904 346	47 904 346	8,45%
			7 500	7 485 054	7 485 054	1,32%
			7 500	7 485 054	7 485 054	1,32%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES				20 500 181	20 618 841	3,64%
Prise en pension BTA Mars 2027, 6,6% BIAT du 27/09/2024 au 07/10/2024, taux de 8,99%				14 000 858	14 011 347	2,47%
Prise en pension BTA Juillet 2032, 7,5% AMEN BANK du 23/07/2024 au 01/11/2024, taux de 9,22%				5 999 872	6 105 900	1,08%
Prise en pension BTA Novembre 2030, 8% AMEN BANK du 13/09/2024 au 04/11/2024, taux de 9,09%				499 451	501 594	0,09%
COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN			21 324	21 324 000	21 511 291	3,79%
(94 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	05/07/2024	660	660 000	672 068	0,12%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	10/07/2024	1 065	1 065 000	1 083 369	0,19%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	13/07/2024	898	898 000	912 929	0,16%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	16/07/2024	3 957	3 957 000	4 020 321	0,71%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	17/07/2024	94	94 000	95 485	0,02%
(94 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	19/07/2024	289	289 000	293 445	0,05%
(94 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	19/07/2024	314	314 000	318 829	0,06%
(94 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	22/07/2024	190	190 000	192 804	0,03%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	23/07/2024	110	110 000	111 600	0,02%
(95 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	25/07/2024	111	111 000	112 569	0,02%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	29/07/2024	601	601 000	608 996	0,11%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	30/07/2024	56	56 000	56 733	0,01%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	01/08/2024	146	146 000	147 851	0,03%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	03/08/2024	793	793 000	802 727	0,14%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	06/08/2024	80	80 000	80 931	0,01%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	08/08/2024	341	341 000	344 828	0,06%
(94 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	09/08/2024	164	164 000	165 807	0,03%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	12/08/2024	40	40 000	40 416	0,01%
(95 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	15/08/2024	317	317 000	320 098	0,06%
(95 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	22/08/2024	288	288 000	290 396	0,05%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	24/08/2024	438	438 000	441 461	0,08%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	28/08/2024	649	649 000	653 589	0,12%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	31/08/2024	321	321 000	323 070	0,06%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	05/09/2024	182	182 000	182 984	0,03%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	07/09/2024	643	643 000	646 210	0,11%
(91 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	11/09/2024	312	312 000	313 298	0,06%
(91 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	12/09/2024	310	310 000	311 225	0,05%

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2024	% actif net
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	18/09/2024	153	153 000	153 414	0,03%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	19/09/2024	893	893 000	895 229	0,16%
(91 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	20/09/2024	709	709 000	710 622	0,13%
(91 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	20/09/2024	860	860 000	861 968	0,15%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	23/09/2024	616	616 000	617 025	0,11%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	25/09/2024	392	392 000	392 489	0,07%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	26/09/2024	4 332	4 332 000	4 336 505	0,76%
COMPTE DE PLACEMENT (Banque de Tunisie)	B.T			86 201 000	86 255 508	15,21%
DISPONIBILITES					750	0,00%
TOTAL				236 228 990	236 696 643	41,73%

Note 5 : Autres créiteurs divers

Le poste Autres créiteurs divers totalise au 30 septembre 2024 un montant de 201 459 DT se détaillant comme suit :

	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Retenue à la source	114 183	96 880	98 885
Redevance CMF	47 967	44 631	46 560
TCL	8 355	7 594	7 944
Provision honoraires commissaire aux comptes	30 154	18 435	28 560
Provision honoraires PDG	800	800	800
Intérêts perçus d'avance	-	-	32 364
TOTAL	201 459	168 340	215 113

Note 6 : Revenus du portefeuille – titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 5 488 841 pour le troisième trimestre de 2024 contre 4 897 489 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

	Trimestre 3 2024	Période du 01/01 au 30/09/2024	Trimestre 3 2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
- Revenus des obligations des sociétés	709 369	1 468 045	524 443	1 406 929	2 068 249
- Revenus des BTA & Emprunt National	4 779 472	14 921 126	4 373 046	12 489 957	17 239 924
TOTAL	5 488 841	16 389 171	4 897 489	13 896 886	19 308 173

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024 à 5 461 471 DT contre 4 749 586 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 3 2024	Période du 01/01 au 30/09/2024	Trimestre 3 2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Intérêts des certificats de dépôt	573 315	1 449 380	680 357	1 253 242	1 929 554
Intérêts des comptes à terme	356 948	1 090 655	657 029	1 927 388	2 514 382
Intérêts des comptes de placement	544 152	1 769 358	608 008	1 798 747	2 443 889
Revenus des prises en pension	3 987 056	10 277 046	2 804 192	6 678 967	9 224 467
TOTAL	5 461 471	14 586 439	4 749 586	11 658 344	16 112 292

Note 8 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024 à 1 140 633 DT contre 967 605 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	Trimestre 3 2024	Période du 01/01 au 30/09/2024	Trimestre 3 2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	879 101	2 525 178	807 459	2 270 377	3 094 564
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	261 532	588 004	160 146	450 291	613 755
TOTAL	1 140 633	3 113 182	967 605	2 720 668	3 708 319

Note 9 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024 à 184 143 DT contre 169 961 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi:

	Trimestre 3 2024	Période du 01/01 au 30/09/2024	Trimestre 3 2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Redevance CMF	146 144	419 791	134 601	378 461	515 850
TCL	25 383	72 204	22 715	60 548	83 875
Contribution sociale de solidarité	-	400	-	400	400
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	10 125	30 155	10 125	24 397	34 522
Rémunération de personnel (PDG)	2 400	7 200	2 400	7 200	9 600
Charges diverses	91	3 836	120	192	677
TOTAL	184 143	533 586	169 961	471 198	644 924

Note 10 : Capital

Capital au 31-12-2023

Montant	499 247 900
Nombre de titres	4 937 211
Nombre d'actionnaires	2 701

Souscriptions réalisées

Montant	533 448 734
Nombre de titres émis	5 275 455
Nombre d'actionnaires nouveaux	210

Rachats effectués

Montant	(493 604 916)
Nombre de titres rachetés	(4 881 426)
Nombre d'actionnaires sortants	(339)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	716 585
Régularisation des sommes non distribuables	4 996

Capital au 30-09-2024

Montant	539 813 299
Nombre de titres	5 331 240
Nombre d'actionnaires	2 572

Note 11 : Autres informations

Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,1% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement. Cette rémunération a été modifiée à la hausse par le Conseil d'Administration réuni en date du 8 Mai 2024, en la portant de 0,10% HT à 0,15% HT de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur à partir du 1er Juillet 2024.

Le dépositaire (B.T) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

SICAV BNA

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 26 mars 2024 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexées au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 2.725.654 dinars et une somme distribuable de la période allant du 1^{er} Juillet 2024 au 30 Septembre 2024 de 63.118 dinars

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2024 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SICAV BNA, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions dudit article.

Nous n'avons pas relevé des dépassements quant au respect de ces normes prudentielles.

Tunis, le 21 Octobre 2024

Le commissaire aux comptes :
Samir Labidi

BILAN
AU 30 SEPTEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Septembre 2024	30 Septembre 2023	31 décembre 2023
ACTIF				
<hr/>				
Portefeuille-titres	3.1	2 201 410	1 830 543	2 048 140
- Actions et droits rattachés		2 201 410	1 830 543	1 903 130
- Titres OPCVM		-	-	145 010
Placements monétaires et disponibilités		524 244	1 063 890	944 313
-Placements à terme	3.2	507 803	1 062 407	885 366
-Disponibilités		16 441	1 483	58 947
Débiteurs divers		-	-	-
TOTAL ACTIF		2 725 654	2 894 433	2 992 453
PASSIF				
<hr/>				
Opérateurs créditeurs	3.3	9 592	10 636	10 392
Autres créditeurs divers	3.4	73 722	22 298	30 631
TOTAL PASSIF		83 314	32 934	41 023
ACTIF NET				
<hr/>				
Capital		2 524 856	2 747 435	2 835 387
Capital en nominal	3.5	2 231 400	2 588 700	2 635 000
-Capital début de période		2 635 000	2 349 800	2 349 800
-Émission en nominal		443 200	512 200	558 700
-Rachat en nominal		(846 800)	(273 300)	(273 500)
Sommes non distribuables	3.6	293 456	158 735	200 387
Sommes distribuables		117 484	114 064	116 043
- Sommes distribuables de la période	3.7	117 464	114 056	116 036
-Sommes distribuables de l'exercice clos		(4)	8	-
-Report à nouveau		24	-	7
ACTIF NET		2 642 340	2 861 499	2 951 430
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 725 654	2 894 433	2 992 453

ETAT DE RESULTAT
AU 30 SEPTEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres	4.1	75 393	150 560	73 686	133 675	133 675
- Dividendes des actions		75 393	150 560	73 686	133 675	133 675
- Revenus des titres OPCVM		-	-	-	-	-
Revenus des placements monétaires	4.2	11 185	44 050	22 958	44 475	67 948
Total des revenus des placements		86 578	194 610	96 644	178 150	201 623
Charges de gestion des placements	4.3	(9 592)	(30 498)	(10 636)	(28 512)	(38 905)
Revenus nets des placements		76 986	164 112	86 008	149 638	162 718
Autres charges d'exploitation	4.4	(13 564)	(40 500)	(13 781)	(40 406)	(53 546)
Résultat d'exploitation	-	63 422	123 612	72 227	109 232	109 172
Régularisation du résultat d'exploitation		(304)	(6 148)	(233)	4 824	6 864
Sommes distribuables de la période		63 118	117 464	71 994	114 056	116 036
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		304	6 148	233	(4 824)	(6 864)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(51 846)	154 591	(112 551)	(14 662)	1 306
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		43 739	(9 246)	-	68 014	92 636
Frais de négociation de titres		(1 278)	(2 001)	-	(695)	(2 514)
Résultat non distribuable		(9 385)	143 344	(112 551)	52 657	91 428
Résultat net de la période		54 037	266 956	(40 324)	161 889	200 600

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 30 Septembre 2024
(Montants exprimés en dinars)

	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	54 037	266 956	(40 324)	161 889	200 600
Résultat d'exploitation	63 422	123 612	72 227	109 232	109 172
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(51 846)	154 591	(112 551)	(14 662)	1 306
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	43 739	(9 246)	-	68 014	92 636
Frais de négociation de titres	(1 278)	(2 001)	-	(695)	(2 514)
Distribution de dividendes	-	(116 019)	-	(76 204)	(76 204)
Transactions sur le capital	(7 079)	(460 027)	34 483	273 201	324 420
Souscriptions :	(304)	489 163	143 105	566 147	617 576
- Capital	-	443 200	130 400	512 200	558 700
- Régularisation des sommes non distribuables	-	52 107	12 938	49 122	52 012
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	-	-	-
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice en cours	(304)	(6 144)	(233)	4 826	6 864
Rachats :	(6 775)	(949 190)	(108 622)	(292 946)	(293 156)
- Capital	(6 000)	(846 800)	(101 200)	(273 300)	(273 500)
- Régularisation des sommes non distribuables	(775)	(102 382)	(7 422)	(19 646)	(19 656)
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	-	-	-
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice en cours	-	(8)	-	-	-
Variation de l'actif net	46 958	(309 090)	(5 841)	358 886	448 816
Actif net					
En début de période	2 595 382	2 951 430	2 867 341	2 502 614	2 502 614
En fin de période	2 642 340	2 642 340	2 861 499	2 861 499	2 951 430
Nombre d'actions					
En début de période	22 374	26 350	25 595	23 498	23 498
En fin de période	22 314	22 314	25 887	25 887	26 350
Valeur liquidative					
En début de période	115,999	112,008	112,027	106,503	106,503
En fin de période	118,416	118,416	110,538	110,538	112,008
Taux de rendement	2,08%	9,65%	(1,33) %	6,83%	8,21%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 30 SEPTEMBRE 2024

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est sis à : Rue Hédi Noura - 1001 Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 30 Septembre 2024, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NC 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- Le bilan,
- L'état de résultat,
- L'état de variation de l'actif net, et
- Les notes aux états financiers.

Ils sont établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée

directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparait aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Évaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur prix d'acquisition.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Code ISIN	Nombre De titres	Prix D'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% de L'actif net	% du capital De l'émetteur
Actions cotées :			1 741 883	2 201 401	83,31%	
ARTES	TN0007300015	7 000	51 138	47 516	1,80%	0,02%
ATL	TN0004700100	50 000	142 359	193 250	7,31%	0,20%
ATTIJ BANK	TN0001600154	4 000	136 600	213 100	8,06%	0,01%
BIAT	TN0001800457	2 000	188 584	216 282	8,19%	0,01%
BNA	TN0003100609	10 000	102 409	78 020	2,95%	0,03%
CITYCARS	TN0007550015	5 000	59 300	61 065	2,31%	0,04%
DELICE HOLDING	TN0007670011	6 000	87 000	90 222	3,41%	0,02%
ONETECHHOLDIN G(AA)	TN0007530017	15 000	88 625	137 730	5,21%	0,03%
SAH	TN0007610017	10 000	84 893	101 220	3,83%	0,01%
SFBT	TN0001100254	9 671	80 909	117 358	4,44%	0,00%
SOTRAPIL	TN0006660013	15 000	204 576	206 010	7,80%	0,39%
SOTUMAG	TN0006580013	40 000	124 000	251 520	9,52%	0,33%
SPDIT	TN0001400704	10 000	82 500	125 010	4,73%	0,04%
STA	TNNGTFLC2986	9 000	156 028	167 643	6,34%	0,90%
TELNET HOLDING	TN0007440019	5 000	30 800	28 805	1,09%	0,05%
TPR	TN0007270010	30 000	122 162	166 650	6,31%	0,07%
Droits :			3	9	0,00%	-
- ABDA381/27	-	4	1	8	0,00%	-
- TRDA1/15	-	3	2	1	0,00%	-
Total en Dinars			1 741 886	2 201 410	83,31%	

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 30/09/2024	% de L'actif net
Compte Placement BNA	499 000	8 803	507 803	19,22%
Total en Dinars	499 000	8 803	507 803	19,22%

Les placements se détaillent comme suit :

Placement à terme	Échéance	Prix D'acquisition	Valeur au 30/09/2024
CPL LAC 300J 07 06 25 10.98%	07/06/2025	190 000	192 286
CPL LAC 300J 15 07 25 10.99%	15/07/2025	60 000	60 173
CPL LAC 300J 16 04 25 10.97%	16/04/2025	147 000	150 605
CPL LAC 300J 16 10 24 10.99%	16/10/2024	10 000	10 684
CPL LAC 300J 23 04 25 10.97%	23/04/2025	27 000	27 617
CPL LAC 300J 26 04 25 10.97%	26/04/2025	65 000	66 438
Total		499 000	507 803

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	30 Septembre 2024	30 Septembre 2023	31 décembre 2023
Gestionnaire (BNA Capitaux)	9 292	10 336	10 092
Dépositaire (BNA)	300	300	300
Total en Dinars	9 592	10 636	10 392

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	30 Septembre 2024	30 Septembre 2023	31 décembre 2023
Jetons de présence	(3 963)	(4 007)	76
Commissaire aux comptes	5 728	6 201	8 480
Conseil du Marché Financier (CMF)	216	238	245
Autres (*)	71 741	19 866	21 830
Total en Dinars	73 722	22 298	30 631

(*) Il s'agit essentiellement d'indemnités à servir au Président du Conseil et au Directeur Général ainsi que de reliquats de dividendes à payer.

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	30 Septembre 2024	30 Septembre 2023	31 décembre 2023
Capital début de période :			
- Montant en nominal	2 635 000	2 349 800	2 349 800
-Nombre de titres	26 350	23 498	23 498
-Nombre d'actionnaires	119	120	120
Souscriptions réalisées :			
-Montant en nominal	443 200	512 200	558 700
-Nombre de titres	4 432	5 122	5 587
-Nombre D'Actionnaires	4	1	1
Entrant			
Rachats effectués :			
-Montant en nominal	(846 800)	(273 300)	(273 500)

	30 Septembre 2024	30 Septembre 2023	31 décembre 2023
-Nombre de titres	(8 468)	(2 733)	(2 735)
-Nombre D'Actionnaires Sortants	(2)	(2)	(2)
Capital fin de période :			
-Montant en nominal	2 231 400	2 588 700	2 635 000
-Nombre de titres	22 314	25 887	26 350
-Nombre d'actionnaires	121	119	119

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	30 Septembre 2024	30 Septembre 2023	31 décembre 2023
Sommes non distribuables de la période	93 069	82 133	123 784
Résultat non distribuable de la période :	143 344	52 657	91 428
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	154 591	(14 662)	1 306
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(9 246)	68 014	92 636
Frais de négociation de titres	(2 001)	(695)	(2 514)
Régularisation des sommes non distribuables (Souscription)	52 107	49 122	52 012
Régularisation des sommes non distribuables (Rachat)	(102 382)	(19 646)	(19 656)
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	200 387	76 603	76 603
Total en Dinars	293 456	158 735	200 387

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE

	30 Septembre 2024	30 Septembre 2023	31 décembre 2023
Résultat d'exploitation	123 612	109 232	109 172
Régularisation lors des souscriptions d'actions	4 407	-	10 882
Régularisation lors des rachats d'actions	(10 555)	4 824	(4 018)
Total en Dinars	117 464	114 056	116 036

NOTE N°4 RELATIVE À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Dividendes des actions	75 393	150 560	73 686	133 675	133 675
Revenus des titres OPCVM	-	-	-	-	-
Total en Dinars	75 393	150 560	73 686	133 675	133 675

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus du compte placement à terme BNA	11 122	43 924	22 841	44 269	67 630
Revenus du compte bancaire BNA	63	126	117	206	318
Total en Dinars	11 185	44 050	22 958	44 475	67 948

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du Gestionnaire	9 292	29 607	10 336	27 622	37 715
Rémunération du Dépositaire	300	891	300	890	1 190
Total en Dinars	9 592	30 498	10 636	28 512	38 905

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Primes, indemnités et frais AGO	6 284	18 715	6 301	18 699	25 000
Jetons de présence	4 083	12 161	4 083	12 117	16 200
Redevance CMF	664	2 115	738	1 973	2 694
Honoraires du commissaire aux comptes	2 272	6 768	2 279	6 761	9 040
Autres (TCL et autres frais)	261	741	378	856	612
Total en Dinars	13 564	40 500	13 781	40 406	53 546

NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS

Rémunérations du Gestionnaire et du Dépositaire :

La gestion de la SICAV BNA est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux ». Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la Société.

En contrepartie de ses prestations, le Gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque Nationale Agricole (BNA) assure les fonctions de Dépositaire pour la SICAV BNA. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de la SICAV BNA ;
- Encaisser les montants des souscriptions des actionnaires entrants et régler les montants des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la BNA perçoit une rémunération annuelle forfaitaire (TTC) de 1.190 DT.